



# Bulletin Officiel

N°6129 Vendredi 19 Juin 2020

www.cmf.tn

— 25<sup>ème</sup> Année —

ISSN 0330-7174

## AVIS DU CMF

### OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE-

2-4

## COMMUNIQUE DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

5-6

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

HANNIBAL LEASE 2020-01

7-10

### COMMUNIQUE DE PRESSE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES - UIB - ( MODE DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L'UIB PRÉVUES LE 26 JUIN 2020)

11-13

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS -

14

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS – AGO -

15

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS – AGE -

16

LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO -

17

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL – AGO -

18

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL – AGE -

19

ENNAKL AUTOMOBILES – AGO -

20

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO- AGE

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS – AGO -

21-24

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS – AGO -

25-26

LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO -

27-28

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL - AGO -

29-32

ENNAKL AUTOMOBILES - AGO -

33-35

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV ENTREPRISE

36

SICAV PLUS

37

TUNISIE SICAV

38

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

39

### ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- CITY BANK
- LES CIMENTS DE BIZERTE
- FCP OPTIMA

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-**

## **Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-**

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

**2. Structure du capital au 12 juin 2020 :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
<b>Autres actionnaires :</b> 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 000 000</b>	<b>100,00%</b>

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration \* :**

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019- 2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020- 2021
M. Eric AOJANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020- 2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019- 2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020- 2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020- 2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020- 2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020- 2021

\* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

**5. Renseignements financiers :****a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020.**b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait :**

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :****64 271** actions représentant **1,61%** du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.**5. Prix de l'offre :****17,480 dinars** l'action de nominal 5 dinars.**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

**7. Période de validité de l'offre :**L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

- Suite -

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.**

**La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.**

**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

---

(\*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

## AVIS DES SOCIETES

### Emission d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne

#### HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 40 180 000 dinars divisé en 8 036 000 actions de valeur nominale 5 dinars  
entièrement libérées.

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis  
Registre de Commerce : B138962001

**Emission d'un Emprunt Obligataire« HL 2020-01 »**  
**De 10 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 15.000.000 de dinars**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**  
**Prix d'émission : 100 dinars**

#### 1. Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **16/06/2020** a autorisé l'émission par la société Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts Obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite de 100 millions de dinars sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions. Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration d'Hannibal Lease, s'est réuni le **17 juin 2020** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour un montant de **10 millions de dinars** susceptible d'être porté à un maximum de **15 millions de dinars**, selon les conditions suivantes :

<i>DUREE</i>	<i>TAUX D'INTERET</i>	<i>AMORTISSEMENT ANNUEL</i>
<b>5 ans</b>	<b>11,25% brut l'an</b>	<b>Annuel constant par 1/5 à partir de la 1<sup>ère</sup> année</b>

#### 2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

L'emprunt obligataire « **HL 2020-01** » est d'un montant de **10 000 000** de dinars susceptible d'être porté à un maximum de **15 000 000** de dinars divisé en **100 000** obligations susceptibles d'être portées à **150 000** obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22/06/2020** auprès de MAC SA, Intermédiaire en Bourse et seront clôturées au plus tard le **28/07/2020**.

Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (**15 000 000 DT**) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit **150 000** obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à **15 000 000** dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/07/2020**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par Hannibal Lease à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

#### ✓ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation.

#### **1. Caractéristiques des titres émis :**

- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

- **Dénomination de l'Emprunt** : HL 2020-01.

- **Nature des Titres** : Titres de créance.

- **Forme des Titres** : Nominative.

- **Catégorie des Titres** : Ordinaire.

- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.

- **Prix de souscription, Prix d'émission et Modalités de paiement** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

- **Date de jouissance des Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/07/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/07/2020**.

- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes au taux d'intérêt fixe de **11,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de **20 DT** par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera dès la première année. L'emprunt sera amorti en totalité le **28/07/2025**.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation.

- **Paiement** :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 28/07 de chaque année.

- Suite -

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 28/07/2021. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- **Taux de rendement actuariel:**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11,25%** l'an.

- **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

- ✓ **Durée totale**

Les obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2020-01** » sont émises pour une durée de **5 ans**.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt « **HL 2020-01** » est de **3 années**.

- ✓ **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,625 années**.

- **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, **les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

- **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en Bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

- **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « **HL 2020-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA intermédiaire en Bourse**.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les banques et les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-**

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

***Mode de participation aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'UIB prévues le 26 juin 2020***

-----

*Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'Union Internationale de Banques (UIB), se tiendront - à titre préventif et de manière exceptionnelle – **à distance**, le vendredi 26 juin 2020 à 10 heures en visioconférence via la plateforme créée à cet effet.*

*La situation sanitaire liée au Coronavirus COVID-19 contraint l'UIB **à éviter la présence physique des actionnaires** et à privilégier ce moyen de communication audiovisuelle. Dès lors, l'UIB a prévu une retransmission en direct de ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire via une plateforme dédiée. Les actionnaires, préalablement enregistrés et authentifiés, pourront télécharger les documents mis à leur disposition et suivre la réunion en direct conformément à la démarche décrite ci-après.*

***Inscription***

*Pour accéder à la plateforme de diffusion des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'UIB, les actionnaires sont invités à se connecter sur le site de la banque <http://www.uib.com.tn/> ou à se rendre directement à la rubrique « Espace Actionnaires » <http://www.uib.com.tn/index.php/nous-connaitre/espace-actionnaires>.*

*Les actionnaires devront s'enregistrer en renseignant le Formulaire d'inscription dédié aux Personnes Physiques ou le Formulaire d'inscription dédié aux Personnes Morales.*

*Ces données d'identification permettront aux actionnaires de recevoir par e-mail leurs codes d'authentification pour accéder à la plateforme et leur donner la possibilité de :*

*- Consulter et/ou télécharger les documents des assemblées générales mis à la disposition des actionnaires (rapport d'activité, états financiers, projets de résolutions, formulaire unique de vote, Mandat spécial ...)* ;

- Suite -

*Participer en ligne à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire de l'UIB ;*

*- Poser des questions avant et pendant le déroulement des assemblées générales de l'UIB ;*

*Une cellule support sera mise à la disposition des actionnaires pour toute information et assistance : pour toute réclamation relative à l'authentification ou à l'enregistrement, les actionnaires sont invités à adresser un email à l'adresse suivante [actionnaires@uib.com.tn](mailto:actionnaires@uib.com.tn)*

*Les inscriptions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'UIB sont possibles jusqu'au 23 juin 2020.*

### **Renseignement**

- ***Avant la tenue de l'AGO & AGE***

*Les actionnaires enregistrés et authentifiés peuvent adresser leurs questions par e-mail à l'adresse suivante jusqu'à trois jours avant la date de la tenue des Assemblées Générales, à savoir le 23 juin 2020 : [actionnaires@uib.com.tn](mailto:actionnaires@uib.com.tn). Les questions en lien avec les projets de résolutions des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire et ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de l'UIB par retour d'email avant la date limite de réception des bulletins de vote soit le 25 juin 2020.*

- ***Pendant la tenue de l'AGO & AGE***

*Les actionnaires enregistrés et authentifiés, pourront poser des questions séance tenante, le vendredi 26 juin 2020, lors de la tenue des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'UIB, et ce par écrit sur la plateforme dédiée.*

*Les questions et remarques transmises par les actionnaires seront soumises, pour discussion et/ou réponse, en temps réel au Président des Assemblées.*

### **Le vote**

*Il est mis à la disposition des actionnaires un « formulaire unique de vote par correspondance » téléchargeable via la plateforme de l'UIB. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.*

*Le vote par correspondance doit être adressé à l'UIB par écrit recommandé avec accusé de réception. Il ne sera tenu compte que des votes reçus par l'UIB avant l'expiration du jour précédent les réunions des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire, soit le jeudi 25 juin 2020.*

- Suite -

*Il est impératif que la banque dispose de l'original du bulletin de vote par correspondance  
L'actionnaire ayant voté est réputé présent et entre dans le calcul du quorum.*

*Les actionnaires peuvent, également, donner procuration au Président du Conseil d'administration de l'UIB en vue de les représenter aux susdites assemblées et ce, via un mandat téléchargeable sur le site de l'UIB.*

*Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, les actionnaires qui participent - aux deux Assemblées - en ligne via la plateforme sont invités à voter exclusivement, via le vote par correspondance ou à donner pouvoir au Président des deux Assemblées.*

### ***Participation***

*Dès l'accomplissement des formalités d'enregistrement sur le site de l'UIB, les actionnaires recevront un lien de connexion et leur code d'accès pour assister à la réunion en direct à distance. Ce lien sera transmis à nouveau par mail aux actionnaires, pour rappel, quelques minutes avant le démarrage des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire.*

### ***Informations pratiques :***

- *Lien d'inscription : <http://www.uib.com.tn/index.php/nous-connaitre/espace-actionnaires>*
- *Pour toute réclamation relative à l'enregistrement et à l'authentification des actionnaires sur la plateforme, nous remercions les actionnaires d'adresser leurs emails à l'adresse suivante : [actionnaires@uib.com.tn](mailto:actionnaires@uib.com.tn)*

### ***Dates à retenir :***

- *Ouverture des inscriptions pour les actionnaires : **4 juin 2020***
- *Mise en ligne des documents sur le site et réception des questions : **10 juin 2020***
- *Date limite de réception des pouvoirs : **21 juin 2020***
- *Date limite d'inscription sur le site : **23 juin 2020***
- *Fin de réception des bulletins de vote : **25 juin 2020***
- *Date et heure de la tenue de l'AGO 2020 : **26 juin 2020 à partir de 10 heures***
- *Date et heure de la tenue de l'AGE 2020 : **26 juin 2020 à partir de 12 heures***

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD  
« MPBS »**

Siège Social : Route de Gabes km 1.5 Sfax-Tunisie

La société MPBS informe ses actionnaires que son conseil d'administration réuni le Mardi 09 juin 2020 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le samedi 11 juillet 2020 à 12h à l'IACE section Sfax, afin de procéder à une augmentation de capital de 1 148 270 TND par attribution gratuite à concurrence d'une action nouvelle pour le détenteur de 17 actions anciennes.

De ce fait le capital social de la société sera porté de 19 520 590 TND à 20 668 860 TND.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Les actionnaires de la société « **MPBS** » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 11 Juillet 2020 à 11h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise « IACE » section Sfax ; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard quant à la date de tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2019,
2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2019;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2019;
4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019;
5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 et distribution de dividendes ;
7. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2019;
8. Quitus aux membres du conseil d'Administration ;
9. Fixation du montant des Jetons de présence ;
10. Renouvellement et nomination des membres du conseil d'administration ;
11. Nomination des deux membres indépendants du conseil d'administration ;
12. Nomination du commissaire aux comptes de la société; et
13. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Les actionnaires de la société « **MPBS** » sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, pour le samedi 11 Juillet 2020 à 12h, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise « IACE » section Sfax ; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la société;
2. Modification corrélative des statuts de la société ;
3. Pouvoirs pour formalités.

## بلاغ الشركات

### استدعاء للجلسة العامة العادية

#### شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : خليج صبره - 7018 بنزرت

إن السيدات و السادة المساهمين في شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية المقررة ليوم الثلاثاء 14 جويلية 2020 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بالمصنع بخليج صبرة بنزرت وذلك لتداول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2019
  2. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات (العام والخاص) المتعلقين بالسنة المالية 2019 و المصادقة على الاتفاقيات الواردة بالتقرير الخاص
  3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2019
  4. تخصيص النتائج المحاسبية لسنة 2019
  5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
  6. تجديد مدة عضوية أعضاء مجلس الإدارة
  7. تعيين مراقب حسابات ثان للسنوات 2020/2021/2022
  8. تحديد منحة الحضور.
- و تضع الشركة في الآجال القانونية على ذمة المساهمين وثائق الجلسة بمقرها الاجتماعي الكائن بخليج صبرة بنزرت.

**AVIS DES SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le **mercredi 01/07/2020 à 10 h et suivant** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Condition de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
2. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
3. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
4. Examen et Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
5. Examen et Approbation des états financiers consolidés de l'exercice Clos1 le 31 décembre 2019.
6. Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles ;
7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
8. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par l'articles 43 et 62 de la lois 2016-48 relative au banques et aux établissements financiers et l'articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
9. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées.
10. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.
11. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.
12. Cooptation de deux nouveaux administrateurs.
13. Approbation de nomination d'un conseiller auprès du conseil d'administration.
14. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
15. Pouvoirs pour les formalités.

Pouvoirs pour les formalités Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.

**AVIS DES SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le **mercredi 01/07/2020 à 9h30 mn** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1. Modifications des statuts de la société, Amendement des articles :**

- 24 alinéa 4 des statuts relatifs au procédures d'autorisation des conventions conclues par la société avec les parties liées en conformité avec La loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié les articles 200 et 276 du code des sociétés commerciales.
- 26 des statuts relatifs au délai de la tenue des AGO en conformité à la loi n°48 du 11/07/2016 relative aux banques et établissements financières.
- 26 des statuts relatifs au délai de convocation de l'Assemblée en conformité avec La loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié les articles 200 et 276 du code des sociétés commerciales.
- 18 relatif à la réunion du conseil.

**2. Pouvoirs pour les formalités.**

Les documents destinés à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la l'ATL, dans les délais légaux.

**AVIS DES SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**ENNAKL Automobiles SA**  
Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -Tunis

Messieurs les Actionnaires de la société **ENNAKL AUTOMOBILES S.A** sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi **24Juin 2020 à 14H30** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes individuels, consolidés et IFRS dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales
3. Approbation des conventions règlementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2019
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019
5. Affectation des résultats de l'exercice 2019
6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2020
7. Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020
8. Nomination de nouveaux administrateurs ;

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PROJET DES RESOLUTIONS AGO****MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 juillet 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard quant à sa tenue pour statuer sur l'exercice 2019 en dehors des délais légaux et statutaires.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2019, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :

Résultat de l'exercice 2019	1 752 834,901
Résultats reportés antérieurs	4 568 523,984
<b>Sous total</b>	<b>6 321 358,885</b>
Réserve légale 5%	316 067,944
<b>Résultats reportés (antérieurs à 2014)</b>	<b>896 201,829</b>
<b>Résultats reportés (soumis à RS en cas de distribution)</b>	<b>5 109 089,112</b>

- Suite -

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014 et de l'article 46 de la loi 2017-66 du 18 décembre 2017, l'impôt de 15% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	896 201,829
Prime d'émission	1 704 110,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 311,829</b>

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de sursoir sur la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

- Suite -

### SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivé du terme du mandat des membres du conseil d'administration, l'assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs ci-après pour une durée de trois exercices soit 2020-2021 et 2022 ;

- Monsieur Sofiène SELLAMI ;
- Madame Dorra CHAABOUNI ép SELLAMI ;
- Monsieur Mohamed SELLAMI ;
- Monsieur Malek SELLAMI ;
- Monsieur Fayçal REKIK.

L'Assemblée Générale décide de nommer deux (02) Administrateurs, représentant des sociétés « CBM » et « MBS », filiales de la société « MPBS », pour la durée de trois exercices 2020-2021 et 2022 et qui sont les suivants :

- Monsieur Mahdi SELLAMI ;
- Monsieur Kais SELLAMI.

Le mandat des administrateurs qui viennent d'être nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Madame et Messieurs les administrateurs ainsi nommés déclarent accepter leur mandat et qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité interdisant l'exercice de leur mandat.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

### HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs .....et .....en tant que membres indépendants du Conseil d'administration pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Ainsi, le conseil d'administration de la société « MPBS » est désormais composé des administrateurs suivants :

- Monsieur Sofiène SELLAMI ;
- Madame Dorra CHAABOUNI ép SELLAMI ;
- Monsieur Mohamed SELLAMI ;
- Monsieur Malek SELLAMI ;
- Monsieur Fayçal REKIK ;
- Monsieur Kais SELLAMI ;
- Monsieur Mahdi SELLAMI ;
- Monsieur ..... ;
- Monsieur .....

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

- Suite -

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer monsieur Sleheddine Zahaf en qualité de commissaire aux comptes de la société, pour une période de trois années. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**AVIS DES SOCIETES**

**PROJET DES RESOLUTIONS AGE**

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 11 juillet 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le capital actuel est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social de la société pour un montant d'un million cent quarante-huit mille et deux cent soixante-dix Dinars (1 148 270 TND) pour le porter de Dix Neuf Millions Cinq Cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix Dinars (19 520 590 TND) à vingt Millions six Cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND) et ce par l'incorporation d'une partie des résultats reportés provenant des exercices 2014 et ultérieurs pour un montant de un million cent quarante-huit mille et deux cent soixante-dix Dinars (1 148 270 TND).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 574 135 Actions nouvelles gratuites de valeur nominale de 2 DT chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix-sept (17) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 01 janvier 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Comme conséquence de l'augmentation du capital de la société et sous condition de sa réalisation dans les formes ci-dessus indiquées, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des Statuts de la Société :

- Suite -

**ARTICLE 6 "Nouveau" : CAPITAL SOCIAL**

Le capital social de la société est fixé à vingt Millions six Cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND), divisé en Dix Millions trois Cent trente-quatre quatre Cent trente Actions (10 334 430) actions nominatives de Deux Dinars Tunisiens (2 TND) chacune, libérées intégralement.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital par incorporation de réserves, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des Statuts.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

## بلاغ الشركات

### مشروع قرارات

#### شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : خليج صبره - 7018 بنزرت

مشروع القرارات المعروضة على الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 14 جويلية 2020.

#### القرار الأول:

إن الجلسة العامة العادية بعد إطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات للسنة المحاسبية 2019 تصادق بصفة تامة و كلية على ما جاء في تقرير النشاط و على القوائم المالية لسنة 2019 (الموازنة وحسابات النتائج و جدول التدفقات النقدية و المذكرات المتعلقة بالبيانات المحاسبية لسنة 2019) كما تصادق على الاتفاقات الواردة بالتقرير الخاص لمراقبي الحسابات.

تمت المصادقة على هذا القرار .....

#### القرار الثاني :

تقرر الجلسة العامة العادية إدراج النتيجة المحاسبية السلبية لسنة 2019 والبالغة 9384155,242- دينار بحساب نتائج مؤجلة.

-النتيجة المحاسبية لسنة 2019: 9384155,242- دينار

- النتائج المؤجلة إلى موفى سنة 2018 : 106157957,058- دينار

- النتائج المؤجلة في موفى سنة 2019 : 115542112,300-دينار

تمت المصادقة على هذا القرار .....

### القرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على تقارير مجلس الإدارة و مراقبي الحسابات تمنح أعضاء المجلس إبراء الذمة في التصرف للسنة المحاسبية 2019. تمت المصادقة على هذا القرار .....

### القرار الرابع:

حددت الجلسة العامة العادية مبلغ 3000 دينار مكافئة حضور لكل عضو في مجلس الإدارة بعنوان سنة 2019 يقع تحويلها إلى حساب استعمال مصاريف المراقبة ومكافآت الحضور وأقساط الأرباح بالخبزينة العامة للدولة. تمت المصادقة على هذا القرار .....

### القرار الخامس:

تقرّر الجلسة العامة العادية تجديد عضوية كافة أعضاء مجلس الإدارة ابتداء من سنة 2020.

### القرار السادس:

إنّ الجلسة العامة بعد إطلاعها على المذكرة المتعلقة بتعيين مراقب الحسابات وعلى فحوى مکتوب رئيس هيئة مراقبي الدولة المؤرخ في ..... تعيين مکتب ..... لصاحبه ..... مراقبا لحسابات الشركة للسنوات 2022/2021/2020.

### القرار السابع:

تسند الجلسة العامة العادية تفويضا مطلقا إلى كل حامل لمضمون أو نسخة من هذا المحضر ليقوم بالإيداع و النشر اللازمين.

تمت المصادقة على هذا القرار .....

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Projet de résolutions AGO****ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, connaissance prise des conditions exceptionnelles « confinement totale à l'échelle nationale » entérine le mode de sa convocation et déclare qu'elle peut valablement délibérer sur les points inscrits à son ordre du jour.

**PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers individuels et du rapport de gestion y afférant et du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés le rapport du conseil d'administration et les états financiers individuels dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

*(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

*(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **650.373,637 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **1.648.705,794 Dinars** détaillés comme suit :

	<b>Distribuables en franchise de retenue</b>	<b>Distribuables avec retenue à la source</b>	<b>Total</b>
Résultats reportés au 31 décembre 2018	54.502,029	943.830,128	<b>998.332,157</b>
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	650.373,637	-	<b>650.373,637</b>
<b>Résultats reportés avant affectation</b>	<b>704.875,666</b>	<b>943.830,128</b>	<b>1.648.705,794</b>

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

- Suite -

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019)*

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **1.666.540,167 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **1.648.705,794 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **3.315.245,961 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **165.762,298 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- D'affecter le reliquat, soit **3.149.483,663 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2019	1.666.540,167
Résultats reportés de 2018 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	1.648.705,794
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>3.315.245,961</b>
Réserve légale	165.762,298
<b>Premier reliquat :</b>	<b>3.149.483,663</b>
Résultats reportés de 2019 (distribuables en franchise de retenue)	704.875,666
Résultats reportés de 2019 (distribuables avec retenue à la source)	2.444.607,997

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Approbation des conventions et engagements visés par l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

### **SIXIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été respectée décide, conformément aux dispositions de l'article 202 du même code, de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

- Suite -

### **SEPTIEME RESOLUTION**

**(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019)**

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

### **HUITIEME RESOLUTION**

**(Fixation des jetons de présence)**

L'Assemblée Générale, décide de fixer à 221 250.000 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

### **NEUVIEME RESOLUTION**

**(Ratification de la cooptation d'administrateurs)**

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation par le conseil d'administration lors de sa réunion du 2 juin 2020 de M. Sadok Driss CIN n°04776653 en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Lassaad JAZIRI, et de la société ASIRAK.SA représentée par M. Ridha ZERZERI en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Riadh HAJJEJ, pour la durée du mandat de ces derniers restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En conséquence, la composition du conseil devient comme suit :

<b>Membre</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Qualité</b>
<b>1. Ferid ABBAS</b>	Lui-même	Président
<b>2. ATB</b>	Riadh HAJJEJ	Représentant l'ATB
<b>3. BNA</b>	Ahmed BEN MOULEHEM	Représentant la BNA
<b>4. Maha NAJJAR TAJINA</b>	Lui-même	Mandatée par ATB
<b>5. Arbia ALAYA</b>	Lui-même	Mandatée par la BNA
<b>6. ATI SICAF</b>	Lassaad JAZIRI	Membre
<b>7. STE ENNAKL</b>	Kaies MARRAKCHI	Membre
<b>8. STE ASIRAK. SA</b>	Ridha ZERZERI	Membre
<b>9. Sdok DRISS</b>	Lui-même	Membre
<b>10. Golsem KSONTINI JAZIRI</b>	Lui-même	Administrateur indépendant
<b>11. Mohamed Hedi DRIDI</b>	Lui-même	Administrateur indépendant
<b>12. Ammar TLILI</b>	Lui-même	Administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la légalisation et de la réglementation relatives au marché financier

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

- Suite -

**DIXIEME RESOLUTION**

***(Approbation de la nomination d'une conseillère au conseil d'administration)***

L'Assemblée Générale, connaissance prise des stipulations de l'article 15 des statuts de la société, décide d'approuver la nomination par le conseil d'administration lors de sa réunion du 02/06/2020, de Madame Raja DARGOUTH en qualité de conseillère auprès du conseil d'Administration pour la période restante du mandat des administrateurs soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

**ONZIEME RESOLUTION**

***(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)***

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

**DOUZIEME RESOLUTION**

***(Pouvoirs pour les formalités)***

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

**Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à .....**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****ENNAKL Automobiles SA**

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -Tunis

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ENNAKL Automobiles SA qui se tiendra en date 24 Juin 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes approuve les états financiers individuels, consolidés et IFRS de l'exercice 2019 et le rapport d'activité tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration.

Elle donne en conséquence quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et conventions citées par ce rapport.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve l'affectation du bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2019 comme ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT
Résultat net de l'exercice	18 669 316,208
Résultat reporté	4 624,618
<b>Résultat distribuable :</b>	<b>18 673 940,826</b>
Dividendes 25% de capital soit 0.25 Dinars/action	7 500 000,000
Prélèvement Fonds social (3% du résultat distribuable)	560 218,225
Autres réserves	-
<b>Report à nouveau 2019</b>	<b>10 613 722,601</b>

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

- Suite -

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve la distribution du premier dividende au taux de 25%, soit 0.25 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du -----  
-----.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration du 17 mars 2020, d'allouer à chaque membre du conseil d'administration un montant de mille (1.000) dinars bruts par présence et ce, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2019.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

**SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration du 17 mars 2020, fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à la somme de totale de vingt mille (20 000) dinars bruts pour l'exercice 2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs suivants arrivent à échéance lors de la présente Assemblée :

- La société PARENIN
- Monsieur Fethi MESTERI

L'assemblée Générale des actionnaires décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022, les administrateurs suivants :

- .....
- .....

En conséquence de cette décision, la composition du conseil d'Administration sera comme suit :

- Suite -

<b>Administrateurs</b>	<b>Echéance du mandant (AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Ibrahim DEBACHE</li> <li>• La société COMAR</li> <li>• La société de participation de gestion et d'investissement (PGI Holding)</li> <li>• La société Poulina Group Holding (PGH)</li> <li>• Monsieur Malek CHAHED</li> <li>• La société Amen Bank</li> <li>• La société Tunisie Leasing et Factoring</li> <li>• La société TDS</li> <li>• La société SPI</li> <li>• .....</li> <li>• .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 31 décembre 2020</li> <li>• 31 décembre 2021</li> <li>• 31 décembre 2022</li> <li>• 31 décembre 2022</li> </ul>

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou son mandataire en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à -----

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005  
**Siège Social** : 17, Rue de Jérusalem- 1002 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
M. Fethi MESTIRI  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur Général des sociétés :  -TUNINVEST SICAR -TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR - SFC Finance Limited	<b>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b>  -TUNISIE SICAV - SICAV PLUS  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  -TUNISIE VALEURS - ENNAKL AUTOMOBILES
M. Slaheddine LARGUECHE	Président Directeur Général de STRATEGIE ACTIONS SICAV	Président du Conseil d'Administration de STRATEGIE ACTIONS SICAV  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  -TUNISIE SICAV - SICAV PLUS
M. Walid SAIBI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	Néant

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV PLUS**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 2 avril 1993  
**Siège Social** : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
M. Fethi MESTIRI  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur Général des sociétés :  -TUNINVEST SICAR  -TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR  - SFC Finance Limited	<b>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b>  -TUNISIE SICAV  - SICAV ENTREPRISE  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  -TUNISIE VALEURS  - ENNAKL AUTOMOBILES
M. Slaheddine LARGUECHE	Président Directeur Général de STRATEGIE ACTIONS SICAV	Président du Conseil d'Administration de STRATEGIE ACTIONS SICAV  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  -TUNISIE SICAV  - SICAV ENTREPRISE
M. Abderrazek BEN AMMAR	Gérant de la société HERMES CONSEIL	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - TUNISIE SICAV - TUNINVEST SICAR - HANNIBAL LEASE
Mme. Rafiaa ABDELKEFI	Néant	Néant

## AVIS DES SOCIETES

### Liste des membres du conseil d'administration

### TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 5 mars 1992  
**Siège Social** : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Fethi MESTIRI  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur Général des sociétés : -TUNINVEST SICAR -TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR - SFC Finance Limited	<b>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b>  - SICAV PLUS - SICAV ENTREPRISE  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  -TUNISIE VALEURS - ENNAKL AUTOMOBILES
M. Mondher ZID  Directeur Général de la SICAV	-Directeur financier de TUNISIE LEASING ET FACTORING  - Directeur Général de SICAV ENTREPRISE	Néant
M. Slaheddine LARGUECHE	Président Directeur Général de STRATEGIE ACTIONS SICAV	Président du Conseil d'Administration de STRATEGIE ACTIONS SICAV  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV PLUS - SICAV ENTREPRISE
M. Abderrazek BEN AMMAR	Gérant de la société HERMES CONSEIL	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV PLUS - TUNINVEST SICAR - HANNIBAL LEASE
M. Mohamed MATHLOUTHI	Néant	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - PARENIN - AMEN INVEST - AMEN PREMIERE SICAV
M. Hatem SAIGHI	Directeur du Département Gestion d'Actifs à TUNISIE VALEURS	Membre du Conseil d'Administration de la société TAYSIR MICROFINANCE

## AVIS DES SOCIETES

### Liste des membres du conseil d'administration

### UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 10 janvier 2000  
**Siège social** : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Rabeh AMARI Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Financier à l'Arab International Lease "AIL"	<b>Représentant Permanent de l'AIL aux Conseils d'Administration des sociétés :</b> - Univers Invest SICAR - International SICAR
Banque Tuniso-Koweïtienne "BTK"	Banque	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - Arab International Lease "AIL" - Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière "SCIF" - Univers Invest SICAR - Univers Participations SICAF - Société EL ISTIFA - Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels "STPI" - La Méditerranéenne d'Aménagement Industriel "MEDAI"
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière "SCIF"	Intermédiaire en Bourse	Membre du Conseil d'Administration de Tunisie Clearing
Mme Arbia BALBOULI	Responsable Contrôle de Gestion et ALM à la BTK	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière "SCIF" - Univers Participations SICAF
M. Tarek MAGOURI	Directeur de Centre d'affaires à la BTK	Néant

2020 - AS - 0747

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup>Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
  
Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	193,585	193,614	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,201	132,219	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,152	111,166	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17		114,417	117,886	117,901	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	115,724	115,740	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	112,664	112,683	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	111,830	111,844	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,772	45,776	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,212	32,217	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	108,946	108,962	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,086	17,088	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,597	123,609	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,168	1,168	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	115,084	115,098	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,287	11,289	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	161,871	161,899	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,301	11,302	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,788	1,790	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,009	62,016	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	128,864	128,997	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	104,694	104,863	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	102,625	102,645	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	129,813	129,627	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	497,991	497,490	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	119,991	120,286	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,393	120,403	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,178	125,192	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,144	107,156	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	100,182	100,138	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	168,986	168,536	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	89,373	89,930	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	118,595	118,574	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	154,927	155,181	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	140,602	140,509	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	91,106	91,429	
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,734	20,738	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2097,966	2102,376	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	121,853	122,427	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	182,565	182,798	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,421	16,434	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,711	2,739	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,441	2,465	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,733	66,498	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,098	1,115	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,253	1,254	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,145	1,157	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,097	1,114	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	107,023	106,344	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	128,594	128,635	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1079,427	1088,697	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	10,280	11,378	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,455	9,465	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	83,512	83,729	
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	106,815	106,825
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	98,800	98,809
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	104,936	104,950
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,079	102,094
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,454	103,473
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	106,618	106,634
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,448	103,464

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	100,802	100,815
62	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	101,867	101,874
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,296	104,311
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,004	106,022
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,539	103,550
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	102,850	102,861
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	102,321	102,335
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,536	102,548
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,539	101,554
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	104,736	104,748
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	101,673	101,685
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,208	101,222
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	104,798	104,811
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,082	101,093
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	104,408	104,420
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	102,792	102,804
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,497	104,511
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	107,009	107,015
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,227	57,175
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	88,510	88,633
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,101	18,077
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	281,247	281,970
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2048,830	2052,758
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,345	71,534
85	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,793	55,775
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	105,720	105,682
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	10,943	10,917
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,797	12,792
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,057	14,051
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,436	12,451
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,650	147,662
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,093	8,151
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,640	101,582
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	79,010	78,749
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	80,899	80,574
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,501	97,581
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	86,344	86,524
98	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/20	2,343	92,975	88,194	88,225
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,007	9,058
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	89,521	89,649
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	136,434	136,870
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	91,705	92,802
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	111,001	111,467
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	110,599	111,107
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	170,523	172,380
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	167,302	167,308
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	155,355	155,888
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	20,349	20,502
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	127,522	127,596
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	134,251	135,094
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	990,155	En dissolution
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5111,997	5128,240
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	4960,394	4972,710
115	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	81,484	82,125
116	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4339,168	4366,201
117	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,551	9,576
118	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	155,703	156,620
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	120,712	119,676
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10069,893	10098,813

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

**DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020**

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

#### CITIBANK TUNIS N.A

##### Branche onshore

Siège social : 55, Avenue Yughurta -1002 Tunis-

La Citibank NA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mr Mohamed LASSAAD BORJI.

### **BILAN** **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019** **(EN MILLIERS DE TND)**

	Notes	31.12.2019	31.12.2018
<b>ACTIF</b>			
AC1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	V.1	125.917	109.666
AC2: Créances sur les établissements bancaires et financiers	V.2	205.727	272.730
AC3: Créances sur la clientèle	V.3	145.420	122.270
AC4: Portefeuille titres commercial	V.4	115.956	39.090
AC5: Portefeuille d'investissement	V.5	25	25
AC6: Valeurs immobilisées	V.6	127	72
AC7: Autres actifs	V.7	31.532	18.415
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>624.704</b>	<b>562.268</b>
<b>PASSIF</b>			
PA1: Banque Centrale, CCP2	VI.1	451	452
PA2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	VI.2	32.330	4.242
PA3: Dépôts et avoirs de la clientèle	VI.3	512.096	491.822
PA5: Autres passifs	VI.4	26.923	22.048
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>571.800</b>	<b>518.564</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP1: Capital		25.000	25.000
CP6: Résultat de l'exercice		27.904	18.704
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	VII	<b>52.904</b>	<b>43.704</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>624.704</b>	<b>562.268</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
**(EN MILLIERS DE TND)**

	<i>Notes</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>31.12.2018</i>
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB1: Cautions, avals et autres garanties données	<i>IX.1</i>	24.741	20.230
HB2: Crédits documentaires	<i>IX.2</i>	1.127	1.426
<b>TOTAL PASSIF EVENTUEL</b>		<b>25.868</b>	<b>21.656</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB4: Engagements de financement donnés	<i>IX.3</i>	58.850	60.480
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>58.850</b>	<b>60.480</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB7: Garanties reçues	<i>IX.4</i>	318.682	383.495
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>318.682</b>	<b>383.495</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
**(EN MILLIERS DE TND)**

	<i>Notes</i>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
PR1: Intérêts et revenus assimilés		37.000	29.295
PR2: Commissions (en produits)		1.566	1.427
PR3: Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations assimilées		27.671	19.509
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<i>X.1</i>	<b>66.237</b>	<b>50.231</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
CH1: Intérêts encourus et charges Assimilées		10.686	8.390
CH2 : Commissions encourues		-	-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<i>X.2</i>	<b>10.686</b>	<b>8.390</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>55.551</b>	<b>41.841</b>
PR5/ CH4: Solde en gain/Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	<i>X.3</i>	1.240	(50)
PR7: Autres produits d'exploitation		-	-
CH6: Frais de personnel	<i>X.4</i>	(6.214)	(6.230)
CH7: Charges générales d'exploitation	<i>X.5</i>	(5.159)	(5.102)
CH8: Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		(40)	(34)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>45.378</b>	<b>30.425</b>
PR8\CH9: Solde en gain \ perte sur autres éléments ordinaires		(171)	(63)
CH11: Impôt sur les bénéfices		(17.303)	(10.493)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>27.904</b>	<b>19.869</b>
PR9/CP11 Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	(1.165)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>27.904</b>	<b>18.704</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**  
**(EN MILLIERS DE TND)**

	<i>Notes</i>	<b>31.12.2019</b>	<b>31.12.2018</b>
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors produits du portefeuille d'investissement)		59.229	50.208
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(10.702)	(8.246)
Dépôts/Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		3.290	1.196
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle		(37.592)	(28.406)
Dépôts/Retrait de dépôts de la clientèle		34.746	72.064
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(5.400)	(6.440)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(16.410)	(8.624)
Titres de transaction/placements		(71.656)	23.531
Impôt sur les bénéfices		(15.093)	(12.318)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS AFFECTES AUX (/PROVENANT DES) ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<i>XI</i>	<b>(59.588)</b>	<b>82.965</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisition/Cession sur immobilisation		(94)	(24)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<i>XI</i>	<b>(94)</b>	<b>(24)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés		(18.704)	(12.481)
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<i>XI</i>	<b>(18.704)</b>	<b>(12.481)</b>
Incidence des variations des taux de change		1.919	1.044
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(76.467)	71.504
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		377.138	305.634
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<i>XI</i>	<b>300.671</b>	<b>377.138</b>

**NOTE I: RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :**

Les états financiers de la Citibank N.A Tunis branche Onshore sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

**NOTE II: BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES :**

Les états financiers sont établis au 31 décembre 2019 tout en respectant les conventions comptables prévues par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Parmi ces principes, nous énonçons ci-après les règles de prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres, ainsi que les règles de conversion des opérations en devises.

**II.1 REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS :**

**II.1.1 REGLES GENERALES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS :**

Les intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions qui sont pris en compte au niveau du résultat de l'exercice 2019 sont ceux qui se rapportent à la période qui court à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Par conséquent, les produits encaissés et qui ne se rapportent pas à ladite période ne sont pas pris en compte au niveau du résultat de l'exercice 2019. En revanche, les produits courus et non échus à la date du 31 décembre 2019 font partie intégrante de ce résultat.

**II.1.2 REGLES DE PRISE EN COMPTE DES REVENUS QUI SE RAPPORTENT AUX CREANCES DOUTEUSES :**

En vertu des dispositions de la norme comptable tunisienne n° 24 relative aux engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, ainsi que la circulaire aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 (article 9) traitant de la division, couverture des risques et suivi des engagements, les intérêts et produits assimilés qui se rapportent aux créances douteuses ne sont pris en compte au niveau du résultat que s'ils ont été effectivement remboursés par leurs débiteurs et doivent être portés au bilan au cours de leur période de rattachement en tant qu'agios réservés.

**II.2 REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES:**

**II.2.1 REGLES GENERALES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES :**

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions encourues ainsi que les autres charges engagées par la branche qui sont pris en compte au niveau du résultat de l'exercice 2019 sont ceux qui se rapportent à la période qui court à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Ainsi, les charges engagées au cours de ladite période et qui ne s'y rapportent pas sont portées au bilan au niveau des comptes d'attente et de régularisation.

En revanche, les charges qui ont été décaissées à la date du 31 décembre 2018 mais qui se rapportent à l'exercice 2019 sont prises en compte au niveau du calcul du résultat de l'exercice 2019.

**II.2.2 REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES COMMUNES :**

Les charges communes à savoir principalement les frais de personnel, les charges locatives et administratives) sont réparties entre la branche Onshore et la branche Offshore au prorata du chiffre d'affaires réalisé par chaque unité, exception faite des frais de siège qui sont imputés en totalité à la branche Offshore.

Les pourcentages appliqués pour l'exercice 2019 sont les suivants :

- 48% pour la branche Onshore ;
- 52% pour la branche Offshore.

## **II.3 REGLES D'EVALUATION DES CREANCES :**

### **II.3.1 PROVISIONS INDIVIDUELLES**

En vertu des dispositions de la norme comptable n° 24 relative aux engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, la circulaire aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 traitant de la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la branche a procédé à une évaluation de l'ensemble des créances détenues en vue d'estimer s'il convient ou non de constituer des provisions pour tenir compte du risque de non recouvrement des créances de la clientèle et ce, en tenant compte, aussi bien des événements ayant pris naissance au cours de l'exercice en cours et des exercices antérieurs, que des événements survenus postérieurement à la clôture de celui-ci.

Ladite évaluation a été faite compte tenu des garanties déductibles au sens de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 notamment :

- Les garanties reçues de l'Etat, des banques, des compagnies d'assurances et des fonds de garantie ;
- Les dépôts de garantie ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les garanties hypothécaires dûment enregistrées.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n° 2013-21, les banques doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ; et
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Il est à noter qu'en application des dispositions de cette circulaire, il n'y a pas lieu de constater de provisions additionnelles car la branche ne détient pas de créances douteuses.

### **II.3.2 PROVISIONS COLLECTIVES**

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°2012-20 du 6 décembre 2012 et relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24.

Cette provision est à calculer soit en recourant à la méthodologie référentielle édictée par la BCT soit en s'appuyant sur une méthodologie propre à la Banque dont les fondements doivent être motivés et avoir requis l'approbation préalable de la Direction Générale de la Supervision Bancaire.

Le montant des provisions collectives doit être revu à chaque arrêté des comptes annuels. Le relèvement ou l'abaissement du montant de ces provisions collectives doit être justifié par des éléments de détérioration ou d'amélioration des paramètres de risques.

Aucune nouvelle relation n'a été classée par la branche durant les 5 derniers exercices, le taux de migration est nul. De ce fait, la branche a jugé opportun de ne pas constituer de provisions collectives.

## **II.4 REGLES D'EVALUATION DES TITRES :**

Par référence à la norme comptable sectorielle n° 25 relative au portefeuille – titres dans les établissements bancaires et à la norme comptable N° 07 relative aux placements, les titres de transaction détenus par notre branche (bons du trésor) ont été évalués à la valeur de marché et les titres de participation à la valeur d'usage.

## **II.5 REGLES D'ACTUALISATION DES SOLDES LIBELLES EN DEVICES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :**

Compte tenu des dispositions de la norme comptable sectorielle n° 23 traitant des opérations en devises dans les établissements bancaires, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours moyens de change au comptant des devises du marché interbancaire au 31 décembre 2019.

Les pertes et les gains de change résultant de cette réévaluation sont imputés directement en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

## **II.6 REGLES DE CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES :**

Compte tenu des dispositions de l'article 39 de loi de finances 2020, le taux d'imposition sur les bénéfices est porté de 35% à 38% suite à l'instauration d'une contribution sociale de solidarité de 3% calculée sur la base du bénéfice fiscal imposable.

### **NOTE III: PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :**

Les états financiers sont établis en monnaie locale soit le « Dinar Tunisien ». Les rubriques des états financiers sont présentées en milliers de dinars tunisiens.

### **NOTE IV: EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLÔTURE :**

Une nouvelle souche du Coronavirus (COVID-19), qui a fait son apparition en Chine, a été classée comme pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, impactant ainsi les pays du monde entier.

Les répercussions potentielles du COVID-19 demeurent incertaines notamment sur les conditions économiques, les entreprises et les consommateurs. L'ampleur de ces répercussions sur la branche n'est pas claire, bien qu'elles soient susceptibles d'avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Il s'agit d'un événement ne donnant pas lieu à des ajustements, et une estimation de l'effet financier ne peut pas être effectuée pour le moment compte tenu de l'évolution rapide et continue de la situation.

### **NOTE V: NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN :**

L'actif du bilan se détaille comme suit :

#### **V.1 AC1 – CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT:**

Ce poste a connu une augmentation en valeur de l'ordre de 16.251 KDT au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018 soit 15%

Cette hausse est due essentiellement à l'augmentation des avoirs de la branche auprès de la BCT de 17.015 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b> <b>en KDT</b>	<b><u>31.12.2018</u></b> <b>en KDT</b>
Caisse en dinars	153	552
Caisse en devises	32	25
Comptes ordinaires BCT (Dinars et devises)	125.730	108.715
Chèques postaux	1	371
Intérêts à recevoir	1	3
<b><u>Total</u></b>	<b><u>125.917</u></b>	<b><u>109.666</u></b>

## V.2 AC2 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

Ces créances ont connu au 31 décembre 2019 une baisse de 67.003 KDT par rapport à fin 2018, soit une baisse de 25 %.

Cette variation est expliquée, principalement, par la baisse des placements auprès des établissements bancaires de 145.000 KDT compensée par la hausse des avoirs de la branche chez les banques correspondantes non-résidentes de 56.478 KDT et par l'augmentation des créances auprès des organismes et établissements financiers de 21.540 KDT.

	<u>31.12.2019</u> en KDT	<u>31.12.2018</u> en KDT
Placements en Dinars	-	145.000
Comptes Banques non-résidentes	80.529	24.051
Comptes Banques résidentes	121	12
Organismes Financiers	123.040	101.500
Créances rattachées	2.037	2.167
<b>Total</b>	<b><u>205.727</u></b>	<b><u>272.730</u></b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

	<u>Jusqu'à 3</u> <u>mois</u>	<u>3 mois à</u> <u>1 an</u>	<u>1 an à 5</u> <u>ans</u>	<u>Plus de 5</u> <u>ans</u>	<u>Total</u>
Avoirs en Devises chez les Correspondants non-résidents	80.529	-	-	-	<b>80.529</b>
Avoirs en Dinars chez les Correspondants résidents	121	-	-	-	<b>121</b>
Prêts au jour au jour et à terme en Dinars aux banques	-	-	-	-	-
Prêts aux organismes financiers spécialisés	50.900	72.140	-	-	<b>123.040</b>
Créances rattachées	406	1.631	-	-	<b>2.037</b>
<b>Total</b>	<b><u>131.956</u></b>	<b><u>73.771</u></b>	-	-	<b><u>205.727</u></b>

Les créances rattachées sont détaillées comme suit au 31 décembre 2019 :

	<u>31.12.2019</u> en KDT	<u>31.12.2018</u> en KDT
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	-	29
Créances rattachées sur prêts aux organismes financiers spécialisés	2.037	2.138
<b>Total</b>	<b><u>2.037</u></b>	<b><u>2.167</u></b>

## V.3 AC3 – CREANCES SUR LA CLIENTELE :

Cette rubrique de l'actif se détaille comme suit :

	<u>31.12.2019</u> en KDT	<u>31.12.2018</u> en KDT
Comptes courants débiteurs	11.212	13.760
Crédits à la clientèle	132.204	107.460
Créances douteuses	-	-

Créances rattachées	2.004	1.050
Provisions	-	-
<b>Total</b>	<b>145.420</b>	<b>122.270</b>

Les créances sur la clientèle ont enregistré une augmentation de 23.150 KDT par rapport à fin 2018, soit une hausse de l'ordre de 19%.

Cette variation est expliquée par :

- La hausse des crédits à la clientèle de 24.744 KDT soit 23% ;
- La hausse des créances rattachées de 954 KDT soit 91% ; et
- La baisse des comptes débiteurs de la clientèle de 2.548 KDT soit -19%

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

	<u>Jusqu'à 3</u> <u>mois</u>	<u>3 mois à</u> <u>1 an</u>	<u>1 an à 5</u> <u>ans</u>	<u>Plus de 5</u> <u>ans</u>	<u>Total</u>
Comptes courants débiteurs	11.212	-	-	-	11.212
Concours à la clientèle	68.062	64.142	-	-	132.204
Créances rattachées	614	1.390	-	-	2.004
<b>Total</b>	<b>79.888</b>	<b>65.532</b>	-	-	<b>145.420</b>

A la date d'arrêté des comptes, il n'existe aucune créance classée.

#### **V.4 AC4 – PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL :**

Le portefeuille-titres commercial est principalement composé de bons du Trésor.

Le solde du portefeuille titre commercial au 31 décembre 2019 est de 115.956 KDT et a augmenté de 76.866 KDT soit de 197% par rapport à 2018. Cette rubrique est ventilée comme suit :

	<u>31.12.2019</u> <u>en KDT</u>	<u>31.12.2018</u> <u>en KDT</u>
Titres de placement	116 000	38 531
Décote/prime	(44)	(45)
Créances rattachées	-	604
	<b>115.956</b>	<b>39.090</b>

#### **V.5 AC5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :**

Le portefeuille d'investissement de la Citibank Onshore est constitué de titres de participation au capital de la Société Interbancaire de Télécompensation (SIBTEL) pour 25 KDT représentant 368 actions totalement libérées et des titres de participation au capital de la SOTUGAR et La Maison du Banquier pour des montants respectifs de 30 KDT et 73 KDT totalement provisionnés.

#### **V.6 AC6 – VALEURS IMMOBILISEES :**

Les valeurs nettes immobilisées ont connu au cours de l'exercice 2019 une augmentation en volume de l'ordre de 55 KDT par rapport à l'exercice 2018, soit une hausse de 76%. Cette rubrique est détaillée comme suit :

	<u>31.12.2019</u> <u>en KDT</u>	<u>31.12.2018</u> <u>en KDT</u>
<b>Valeurs brutes en début d'exercice</b>	<b>681</b>	<b>708</b>
Acquisitions	94	29
Cessions	10	56
<b>Valeurs brutes en fin de période</b>	<b>765</b>	<b>681</b>
Amortissements cumulés	638	609
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>127</b>	<b>72</b>

- La valeur brute des immobilisations a connu une hausse de 84 KDT en passant de 681 KDT à fin décembre 2018 à 765 KDT à fin décembre 2019.
- Les amortissements cumulés ont enregistré une hausse de 29 KDT par rapport au 31 décembre 2018.

Les mouvements de l'exercice se résument comme suit :

Rubrique	Valeur brute fin 2018	Achats en 2019	Sorties en 2019	Valeur brute à fin 2019	Amts cumulés fin 2018	Dotation 2019	Amts immo en sorties	Amts cumulés fin 2019	VCN à fin 2019
Immobilisations Incorporelles	150	-	-	150	150	-	-	150	-
Terrain	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations et Aménagements	6	2	1	7	6	-	1	5	2
Matériel de transport	84	-	-	84	75	8	-	83	1
Matériel et mobilier	441	92	9	524	378	31	9	400	124
<b>Total</b>	<b>681</b>	<b>94</b>	<b>10</b>	<b>765</b>	<b>609</b>	<b>39</b>	<b>10</b>	<b>638</b>	<b>127</b>

### V.7 AC7 – AUTRES ACTIFS :

Le total de ce poste est passé de 18.415 KDT au 31 décembre 2018 à 31.532 KDT au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 13.117 KDT, soit 71%. Cette augmentation provient principalement de :

- La hausse de l'encours des valeurs en compensation au 31 décembre 2019 de 8.502 KDT ;
- La hausse des plus-values de réévaluation des engagements hors bilan liés aux opérations de 1.972 KDT ;
- La hausse des acomptes provisionnels 2.733 KDT ;
- La hausse des charges constatées d'avance de 156 KDT ;
- La baisse de l'encours des prêts accordés au personnel de 255 KDT ; et
- La baisse des autres frais et taxes à récupérer de 54 KDT.

### NOTE VI: NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN:

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

#### VI.1 PA1 – BANQUE CENTRALE ET CCP:

Ce poste a connu une légère baisse en 2019 par rapport à 2018 de 1 KDT. Le solde de ce poste est de l'ordre de 451 KDT à la date d'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

#### VI.2 PA2 – DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

Ces dépôts ont connu au 31 décembre 2019 une hausse de l'ordre de 28.088 KDT par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation de 662%. Cette augmentation est expliquée par :

- La hausse des dépôts des établissements bancaires de 10.875 KDT soit 396% ;
- La hausse des dépôts des organismes financiers 9.211 KDT soit 617% ; et
- La hausse des emprunts auprès des établissements bancaires de 8.002 KDT.

La hausse des dépôts et avoirs des établissements bancaires d'un montant de 10.875 KDT est expliquée par :

- La diminution des avoirs des correspondants non-résidents de 193 KDT ; et
- L'augmentation des avoirs des correspondants résidents de 11.068 KDT.

La ventilation des emprunts auprès des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle au 31 décembre 2019 est comme suit :

	<u>Jusqu'à 3 mois</u>	<u>3 mois à 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Emprunts bancaires	8.000	-	-	-	8.000
Intérêts rattachés courus non échus	2	-	-	-	2
<b>Total</b>	<b>8.002</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8.002</b>

### VI.3 PA3 – DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré au 31 décembre 2019 une augmentation de l'ordre de 20.274 KDT par rapport à l'exercice précédent soit une hausse de l'ordre de 4%. Cette variation est détaillée comme suit :

	<u>31.12.2019 en KDT</u>	<u>31.12.2018 en KDT</u>	<u>Variation en KDT</u>	<u>Variation en %</u>
Comptes à vue	406.352	423.161	(16.809)	-4%
Comptes à échéance	29.784	500	29.284	5857%
Certificats de dépôts	55.000	44.500	10.500	24%
Autres dépôts et avoirs	16.940	23.482	(6.542)	-28%
Dettes rattachées	4.020	179	3.841	2146%
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>512.096</b>	<b>491.822</b>	<b>20.274</b>	<b>4%</b>

La ventilation des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2019 par maturité se présente comme suit :

	<u>Jusqu'à 3 mois</u>	<u>3 mois à 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Comptes à vue	406.352	-	-	-	406.352
Comptes à échéance	29.784	-	-	-	29.784
Certificats de dépôts	55.000	-	-	-	55.000
Autres dépôts et avoirs	16.940	-	-	-	16.940
Dettes rattachées	4.020	-	-	-	4.020
<b>Total</b>	<b>512.096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>512.096</b>

### VI.4 PA5 – AUTRES PASSIFS :

Le total de ce poste est passé de 22.048 KDT au 31 décembre 2018 à 26.923 KDT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une hausse de 4.875 KDT, soit 22%.

Cette variation provient des effets compensés suivants :

- La baisse des comptes d'attente, de régularisation et d'autres passifs de 1.555 KDT (suite essentiellement à la baisse des comptes de régularisation pour 167 KDT, la hausse des créiteurs divers de 22 KDT et la baisse des comptes d'attente créiteurs pour 1.591 KDT) ;
- La baisse des comptes de compensation Passif de 140 KDT soit -16% ;
- La hausse du passif d'impôt de 5.700 KDT soit 48% ;
- La hausse des charges à payer de 870 KDT soit 11%.

**NOTE VII: NOTE SUR LES CAPITAUX PROPRES :**

Le total des capitaux propres a enregistré une hausse de 9.200 KDT et qui est due à l'affectation (transfert au siège) du résultat de l'exercice 2018 pour le montant de 18.704 KDT et au résultat dégagé au titre de l'exercice 2019 de 27.904 KDT.

**NOTE VIII: NOTE SUR LE PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT :**

En application des dispositions de la norme comptable sectorielle bancaire n°21 (alinéa 37), la valeur des effets détenus par la branche pour le compte des tiers en vue d'être encaissés s'élève à 16.772 KDT au 31 décembre 2019 contre 51.802 KDT au 31 décembre 2018.

Ces effets à l'encaissement se détaillent à la clôture de l'exercice 2019 comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b>
	<b><u>en KDT</u></b>
TUNISIE LEASING & FACTORING	528
ARAB TUNISIAN LEASE	11.857
HANNIBAL LEASE	4.386
<b>TOTAL</b>	<b>16.771</b>

**NOTE IX: NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

**IX.1 HB1 – CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES :**

Ce poste comprend les passifs éventuels donnés à la clientèle et est détaillé comme suit :

- Cautions pour marchés 19.987 KDT ; et
- Cautions diverses 4.754 KDT.

**IX.2 HB2 – CREDITS DOCUMENTAIRES :**

Ces engagements comprennent les ouvertures de crédits documentaires pour un montant de 1.127 KDT.

**IX.3 HB4 – ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES :**

Les engagements de financements donnés à la clientèle et non encore utilisés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 58.850 KDT.

**IX.4 HB7 – GARANTIES RECUES :**

Le volume de ces garanties est passé de 383.495 KDT au 31 décembre 2018 à 318.682 KDT à la date de clôture de l'exercice 2019 réalisant ainsi une baisse de 64.813 KDT soit (17%). Il s'agit des garanties reçues auprès de Citibank DIFC UAE.

**NOTE X: NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :****X.1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Les produits d'exploitation bancaire sont passés de 50.231 KDT à 66.237 KDT entre 2018 et 2019 enregistrant ainsi une hausse de 16.006 KDT ou 32%.

Cette hausse provient de l'effet compensé des variations suivantes :

- L'augmentation des intérêts et revenus assimilés de 7.705 KDT soit 26% due à :
  - o La diminution des intérêts relatifs aux opérations avec les établissements bancaires et financiers de 802 KDT soit -6% ;
  - o La hausse des intérêts relatifs aux opérations avec la clientèle de 8.492 KDT soit 55% ; et
  - o La hausse des autres intérêts et revenus assimilés de 15 KDT due à l'augmentation des revenus sur les opérations avec la banque centrale soit 3 %.
- L'augmentation des commissions (en produits) de 139 KDT soit 10%. Cette variation est ventilée comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b>	<b><u>31.12.2018</u></b>	<b><u>Var</u></b>	<b><u>Var%</u></b>
	<b><u>en KDT</u></b>	<b><u>en KDT</u></b>		
Opérations liées aux moyens de paiement	584	611	(27)	(4%)
Opérations de change et de commerce extérieur	698	560	138	25%
Autres commissions	284	256	28	11%
<b>Total</b>	<b><u>1.566</u></b>	<b><u>1.427</u></b>	<b><u>139</u></b>	<b><u>10%</u></b>

- L'augmentation enregistrée au niveau des gains sur portefeuille - titres commercial et opérations financières de 8.162 KDT soit de 42% entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019. Cette section se détaille comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b>	<b><u>31.12.2018</u></b>	<b><u>Var</u></b>	<b><u>Var%</u></b>
	<b><u>en KDT</u></b>	<b><u>en KDT</u></b>		
Gains nets sur opérations de change	22.460	16.755	5.705	34%
Gains nets sur titres de placement	5.211	2.620	2.591	99%
Reprise sur décote - titres de placement	-	134	(134)	(100%)
<b>Total</b>	<b><u>27.671</u></b>	<b><u>19.509</u></b>	<b><u>8 162</u></b>	<b><u>42%</u></b>

L'augmentation des gains nets sur opérations de change se détaille comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b>	<b><u>31.12.2018</u></b>	<b><u>Var</u></b>	<b><u>Var%</u></b>
	<b><u>en KDT</u></b>	<b><u>en KDT</u></b>		
Gains suite à la réévaluation des positions de change	20.541	15.711	4.830	31%
Gains/Pertes sur opérations de change à terme	1 930	1 044	886	85%
Gains/Pertes sur opérations de change au comptant	(11)	-	(11)	-
<b>Total</b>	<b><u>22 460</u></b>	<b><u>16 755</u></b>	<b><u>5 705</u></b>	<b><u>34%</u></b>

**X.2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

La valeur de cette rubrique a connu en 2019 une hausse de 2.296 KDT soit 27% en passant de 8.390 KDT à fin 2018 à 10.686 KDT à fin 2019.

Cette hausse provient essentiellement de l'effet compensé des variations suivantes :

- La baisse des intérêts et charges assimilées engagées sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers de 2.021 KDT soit -82% ;
- La hausse des intérêts et charges assimilées engagées sur les opérations avec la clientèle de 4.329 KDT soit 74% ; et
- La baisse des autres charges d'exploitation bancaire de 12 KDT soit -20%.

**X.3 PR5/CH4 – SOLDE EN GAIN/DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIF :**

Le solde de cette rubrique est ventilé comme suit :

	<b>31.12.2019</b> <b>en KDT</b>	<b>31.12.2018</b> <b>en KDT</b>
Dotations aux provisions nettes	-	(50)
Reprises sur provisions	1.240	-
Créances passées en pertes	-	-
<b>Total</b>	<b>1.240</b>	<b>(50)</b>

Le solde de 2019 reflète la constatation d'une reprise sur provisions pour risques et charges.

**X.4 CH6 – FRAIS DE PERSONNEL :**

Le total de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 6.214 KDT enregistrant ainsi une diminution de 16 KDT par rapport à fin 2018 et est détaillé comme suit :

- Rémunération du personnel titulaire pour 5.039 KDT;
- Rémunération personnel saisonnier pour 348 KDT ;
- Charges sociales pour 701 KDT ; et
- Autres charges liées au personnel pour 126 KDT.

**X.5 CH7 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION :**

Le total de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 5.159 KDT soit une augmentation de 1% par rapport à l'exercice précédent. Cette rubrique est détaillée comme suit :

	<b><u>31.12.2019</u></b> <b><u>en KDT</u></b>	<b><u>31.12. 2018</u></b> <b><u>en KDT</u></b>	<b><u>Var</u></b>	<b><u>Var%</u></b>
Fournitures et autres matières consommables	125	90	35	39%
Services extérieurs	1.909	2.169	(260)	-12%
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	751	678	73	11%
Transport et déplacement	20	21	(1)	-5%
Missions et réceptions	40	47	(7)	-15%
Frais divers de gestion	142	458	(316)	-69%
Impôts et taxes	148	100	48	48%
Autres charges d'exploitation bancaire	2.024	1.539	485	32%
<b>Total</b>	<b><u>5.159</u></b>	<b><u>5.102</u></b>	<b><u>57</u></b>	<b><u>1%</u></b>

**NOTE XI: NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de fournir une information sur la manière avec laquelle la branche a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement, et à travers des facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la branche qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 377.138 KDT au 31 décembre 2018 à 300.671 KDT au 31 décembre 2019.

Cette variation est imputable aux flux négatifs de trésorerie provenant des activités d'exploitation à concurrence de -59.588 KDT, aux flux négatifs de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de -94 KDT et aux flux négatifs affectés aux activités de financement à hauteur de - 18.704 KDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur au total des décaissements de la même période.

Au 31 décembre 2019, les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

	<b>31.12.2019 en KDT</b>	<b>31.12.2018 en KDT</b>	<b>Variation en KDT</b>
<b><i>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</i></b>	<b>125.916</b>	<b>109.666</b>	<b>16.250</b>
Caisse	185	577	(392)
Comptes ordinaires de la BCT débiteurs	125.730	108.718	17.012
CCP	1	371	(370)
<b><i>Etablissements bancaires-Actif</i></b>	<b>203.690</b>	<b>270.562</b>	<b>(66.872)</b>
Correspondants débiteurs	80.650	169.062	(88.412)
Placements	0	0	0
Organismes financiers spécialisées	123.040	101.500	21.540
<b>Liquidités et équivalents de liquidités -Actif (a)</b>	<b>329.606</b>	<b>380.228</b>	<b>(50.622)</b>
<b><i>Banque Centrale, CCP</i></b>	<b>451</b>	<b>452</b>	<b>(1)</b>
Comptes ordinaires de la BCT créditeurs	451	452	(1)
<b><i>Etablissements bancaires -Passif</i></b>	<b>28.484</b>	<b>2.638</b>	<b>25.846</b>
Correspondants créditeurs	28.484	2.638	25.846
<b><i>Liquidités et équivalents de liquidités -Passif (b)</i></b>	<b>28.935</b>	<b>3.090</b>	<b>25.845</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités (a)-(b)</b>	<b>300.671</b>	<b>377.138</b>	<b>(76.467)</b>

**NOTE XII:      INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES :**

Les opérations d'emprunts auprès des établissements bancaires de la CITIBANK, N.A. TUNIS BRANCHE ONSHORE, qui ont engendré en 2019 des charges pour un montant global de 8.001 KDT, ont été réalisées essentiellement auprès de la CITIBANK, N.A. TUNIS BRANCHE OFFSHORE.

Les soldes des comptes de la CITIBANK, N.A. TUNIS BRANCHE ONSHORE avec Les autres branches du groupe se présentent au 31 décembre 2019 comme suit :

- Comptes ordinaires débiteurs BRANCHE OFFSHORE : 80.529 KDT ;
- Comptes ordinaires créditeurs BRANCHE OFFSHORE : 13.507
- Comptes ordinaires créditeurs CITIBANK CASABLANCA : 2 KDT ;
- Comptes ordinaires créditeurs CITIBANK ALGERIA : 112 KDT ;

Autres opérations

Des charges communes (à savoir principalement les frais de personnel, les charges locatives et administratives) sont réparties entre la branche Onshore et la branche offshore au prorata du chiffre d'affaires réalisé par chaque unité, exception faite des frais de siège qui sont imputés en totalité à la branche offshore.

Les pourcentages appliqués pour l'exercice 2019 sont les suivants :

- 48 % pour la branche Onshore ;
- 52 % pour la branche Offshore.

Le total des charges communes s'élève au titre de l'exercice 2019 à 17.354 KDT.

Le volume des garanties ajustées reçues auprès de Citibank DIFC UAE à 318.682 KDT à la date de clôture de l'exercice 2019.

Tunis, le 15 avril 2020

Citibank Tunis N.A. Branche Onshore  
55 Avenue Yughurta.  
1002 Tunis

## ***Rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019***

Madame le Directeur Général,

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

### **Rapport sur les états financiers**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Citibank Tunis N.A. Branche Onshore (« branche »), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, établis en dinars tunisiens, font ressortir des capitaux propres positifs de 52.904 KDT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 27 904 KDT.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Citibank Tunis N.A. Branche Onshore au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la branche conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer l'attention sur la note IV aux états financiers dans laquelle la direction a décrit les mesures prises et prévues à la suite de la pandémie du virus COVID -19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la branche à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de

l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la branche ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la branche.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la branche ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la branche à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la branche à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission d'audit des états financiers, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Branche. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
MTBF**

**KPMG Entreprise**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**Hassen BOUAITA**

## **AVIS DE SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

#### **LES CEMENTS DE BIZERTE**

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 14 juillet 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hatem OUNALLY et Mr Karim BEN ISMAIL.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimés en dinars)

A C T I F S	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		1 129 324	1 129 324
Moins : Amortissements		-1 129 324	-1 128 506
	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>818</b>
Immobilisations corporelles		351 526 555	351 835 491
Moins : Amortissements		-165 182 383	-149 153 726
Moins : Provisions		-120 514	-189 351
	<b>1</b>	<b>186 223 657</b>	<b>202 492 414</b>
Immobilisations financières		2 071 934	2 162 694
Moins : Provisions		-742 429	-742 429
	<b>2</b>	<b>1 329 505</b>	<b>1 420 265</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>187 553 162</b>	<b>203 913 497</b>
<b>Autres Actifs non courants</b>	<b>3</b>	<b>10 026 173</b>	<b>17 485 270</b>
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>197 579 335</b>	<b>221 398 767</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks		47 354 926	48 318 102
Moins : Provisions		-8 809 179	-8 864 284
	<b>4</b>	<b>38 545 747</b>	<b>39 453 818</b>
Clients et comptes rattachés	<b>5</b>	8 808 582	7 642 092
Moins : Provisions		-5 500 681	-4 253 717
		<b>3 307 901</b>	<b>3 388 376</b>
Autres actifs courants	<b>6</b>	8 905 774	3 814 442
Moins : Provisions		-498 703	-473 070
		<b>8 407 071</b>	<b>3 341 372</b>
Placements et autres actifs financiers	<b>7</b>	317 580	17 714 284
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>8</b>	7 475 343	2 047 518
<b>Total des Actifs courants</b>		<b>58 053 642</b>	<b>65 945 367</b>
<b>Total des Actifs</b>		<b>255 632 977</b>	<b>287 344 134</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	101 384 315	101 493 002
Autres capitaux propres	9	1 340 359	1 458 244
Résultats reportés		-106 157 957	-73 243 714
<b>Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice</b>		<b>40 614 006</b>	<b>73 754 822</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-9 384 155</b>	<b>-32 914 243</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>31 229 851</b>	<b>40 840 579</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	10	4 489 598	2 371 032
Emprunts bancaires	11	84 754 432	106 420 322
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>89 244 030</b>	<b>108 791 355</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	33 088 637	26 167 161
Autres passifs courants	13	30 560 043	20 637 943
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	71 510 416	90 907 095
<b>Total des passifs courants</b>		<b>135 159 096</b>	<b>137 712 200</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>224 403 126</b>	<b>246 503 554</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>255 632 977</b>	<b>287 344 134</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	15	103 523 017	83 297 540
Coût des ventes	16	-88 922 925	-79 178 689
<b>Marge Brute</b>		<b>14 600 093</b>	<b>4 118 851</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	17	7 796 430	5 850 800 *
Frais de distribution	18	-640 458	-1 159 485
Frais d'administration	19	-8 674 044	-8 883 911
Autres charges d'exploitation	20	-14 374 163	-15 723 563
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-1 292 142</b>	<b>-15 797 308</b>
Charges financières nettes	21	-11 888 479	-21 690 087
Produits financiers	22	3 335 237	4 374 212
Autres gains ordinaires	23	698 742	513 664 *
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>-9 146 643</b>	<b>-32 599 519</b>
Impôt sur les bénéfices	24	-237 212	-314 724
<b>Résultat des activités ordinaires après impôts</b>		<b>-9 383 855</b>	<b>-32 914 243</b>
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes		-300	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-9 384 155</b>	<b>-32 914 243</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
<b>Résultat après modification comptable</b>		<b>-9 384 155</b>	<b>-32 914 243</b>

\*Chiffres retraités en proforma pour le besoin de la comparabilité (Note N° 17 et N° 23)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE  
DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements reçus des clients		124 573 113	102 115 516
Sommes perçus des produits ordinaires		14 692	275 602
Sommes versées aux fournisseurs		-75 390 729	-72 203 049
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux		-14 127 196	-14 849 463
Intérêts payés		-1 085 465	-761 210
Sommes versées à l'Etat		-362 720	-337 245
Redevances		-1 714 682	-2 818 639
Produits financiers des placements		98 056	303 209
Impôt sur les sociétés		-291 671	-314 724
Encaissements provenant de la restitution de T. V. A.			
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>31 713 398</b>	<b>11 409 997</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles		-245 335	-5 407 424
Décaissements affectés aux investissements gros entretiens		-2 582 360	-2 091 742
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles			13 406
Décaissements affectés à l'octroi des prêts (Obligations Etat Tunisien)		23 690	
Encaissements provenant des remboursements des prêts (Obligations Etat Tunisien)			24 920
Décaissements affectés à l'octroi des prêts au personnel		-374 299	-386 943
Encaissements provenant des remboursements des prêts		801 889	862 991
Flux liés aux réserves du fonds social		-94 023	-118 528
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>		<b>-2 470 437</b>	<b>-7 103 321</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements des crédits à court terme	25	13 405 949	19 446 131
Remboursements des crédits à court terme	25	-33 779 817	-11 907 497
Encaissements des crédits à moyen terme	25	29 887 024	17 324 173
Remboursements des crédits à moyen terme	25	-44 794 388	-26 698 266
Intérêts sur emprunts		-8 276 078	-9 185 183
Dividendes et autres distributions payées			-4 000
Dividendes et autres distributions reçues		10 000	106 704
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-43 547 312</b>	<b>-10 917 937</b>
Incidence variation taux de change		-350 936	2 039 859
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>-14 655 287</b>	<b>-4 571 402</b>
<b>Trésorerie du début d'exercice</b>		<b>14 769 219</b>	<b>19 340 622</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>113 932</b>	<b>14 769 219</b>

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2019	31/12/2018	Charges	31/12/2019	31/12/2018	Soldes	31/12/2019	31/12/2018
Revenus	103 523 017	83 297 540						
Production stockée	1 451 113		Destockage de production		7 617 655			
Production immobilisée	23 956	401 206						
Autres produits d'exploitations	7 772 474	5 449 594						
<b>Total</b>	<b>112 770 560</b>	<b>89 148 341</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>7 617 655</b>	Production	<b>112 770 560</b>	<b>81 530 685</b>
Production	112 770 560	81 530 685	Achats consommés	68 473 104	54 851 594	Marge sur coût matières	<b>44 297 457</b>	<b>26 679 092</b>
Marge sur coût matières	44 297 457	26 679 092	Services extérieurs et autres	7 988 948	7 837 989			
<b>Total</b>	<b>44 297 457</b>	<b>26 679 092</b>	<b>Total</b>	<b>7 988 948</b>	<b>7 837 989</b>	Valeur ajoutée brute	<b>36 308 509</b>	<b>18 841 103</b>
Valeur ajoutée brute	36 308 509	18 841 103	Impôts et taxes	386 893	338 482			
			Frais du personnel	15 252 376	16 098 577			
<b>Total</b>	<b>36 308 509</b>	<b>18 841 103</b>	<b>Total</b>	<b>15 639 269</b>	<b>16 437 059</b>	Excédent brut d'exploitation	<b>20 669 240</b>	<b>2 404 043</b>
Excédent brut d'exploitation	20 669 240	2 404 043	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	698 742	513 664	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	3 335 237	4 374 212	et provisions ordinaires	21 806 453	17 796 130			
Reprise de charges (provision pour impôt)			Autres charges ordinaires	154 929	405 221			
			Charges financières	11 888 479	21 690 087			
Subventions			Impôt sur les sociétés	237 212	314 724			
<b>Total</b>	<b>24 703 218</b>	<b>7 291 919</b>	<b>Total</b>	<b>34 087 073</b>	<b>40 206 163</b>	Résultat des activités ordinaires	<b>-9 383 855</b>	<b>-32 914 243</b>
			Résultat des activités ordinaires	9 383 855	32 914 243			
			Pertes extraordinaires	300				
			Effet négatif des modifications comptables					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total</b>	<b>9 384 155</b>	<b>32 914 243</b>	Résultat net après modifications comptables	<b>-9 384 155</b>	<b>-32 914 243</b>

\*Chiffres retraités en proforma pour le besoin de la comparabilité (Note N° 17 et N° 23)

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION  
AUX CHARGES PAR NATURE  
AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Coût des ventes	88 922 925	79 178 689	58 619 679	50 286 689	6 936 993	7 275 457	18 133 416	17 275 192	5 232 837	4 341 350
Frais de distribution	640 458	1 159 485	0	0	356 650	384 934	27 752	27 752	256 056	746 800
Frais d'administration	8 674 044	8 883 911	173 145	118 261	7 958 733	8 208 130	180 690	213 030	361 477	344 491
Autres charges	14 374 163	15 723 563	2 915 444	3 260 673	0	230 057	3 464 596	280 156	7 994 122	11 952 677
<b>TOTAL</b>	<b>112 611 590</b>	<b>104 945 648</b>	<b>61 708 269</b>	<b>53 665 623</b>	<b>15 252 376</b>	<b>16 098 577</b>	<b>21 806 453</b>	<b>17 796 130</b>	<b>13 844 492</b>	<b>17 385 318</b>

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE  
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
<b>60 - Achats consommés</b>	<b>68 473 104</b>	<b>65 384 514</b>	<b>0</b>	<b>173 145</b>	<b>2 915 444</b>
6001 - Matières premières	582 616	582 616			
6003 - Variation des stocks de matières premières	108 577	108 577			
6002 - Matières consommables	46 299 015	43 282 125		101 446	2 915 444
6003 - Variation des stocks de matières consommables	2 305 712	2 305 712			
6004 - Forage de trous de mines à la carrière	185 868	185 868			
6006 - Matières et fournitures non stockés	19 106 151	19 034 452		71 699	
6008 - Achats liés à des M.C.	-114 835	-114 835			
<b>61 - Services Extérieurs</b>	<b>3 477 493</b>	<b>2 026 403</b>	<b>130 745</b>	<b>255 012</b>	<b>1 065 332</b>
6102 - Redevances	197 130	95 118	102 012		
6103 - Loyers et charges locatives	418 231	311 595		106 636	
6105 - Entretien et réparations	1 716 136	1 619 690	25 665	70 430	351
6106 - Primes d'assurances	1 064 982				1 064 982
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	71 376			71 376	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	9 638		3 068	6 570	
<b>62 - Autres Services Extérieurs</b>	<b>4 511 455</b>	<b>3 206 434</b>	<b>125 310</b>	<b>106 465</b>	<b>1 073 246</b>
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	930 776	556 458	21 003	18	353 297
6203 - Publicité, publications, relations publiques	405 891		47 582		358 309
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	2 672 101	2 617 735	52 161	2 205	
6205 - Déplacements missions et réceptions	32 542	3 371	4 564	24 607	
6206 - Frais postaux et de télécommunications	79 635			79 635	
6207 - Services bancaires et assimilés	557 757				557 757
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	-167 247	28 869			-196 117
<b>A reporter</b>	<b>76 462 052</b>	<b>70 617 351</b>	<b>256 056</b>	<b>534 622</b>	<b>5 054 023</b>

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
<b>Reports</b>	<b>76 462 052</b>	<b>70 617 351</b>	<b>256 056</b>	<b>534 622</b>	<b>5 054 023</b>
<b><u>63 -Charges diverses ordinaires</u></b>	<b>154 929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>154 929</b>
6302 - Charges diverses pour personnel	15 435				15 435
6303 - Jetons de présence	18 000				18 000
6304 - Pertes sur créances irrécouvrables	23				23
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	98 385				98 385
6307 - Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autrui)	23 086				23 086
<b><u>64 -Charges de personnel</u></b>	<b>15 252 376</b>	<b>6 936 993</b>	<b>356 650</b>	<b>7 958 733</b>	<b>0</b>
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	14 907 689	6 936 993	356 650	7 614 046	0
6406 - Charges connexes	344 687		0	344 687	
<b><u>66 -Impôts, Taxes et versements assimilés</u></b>	<b>386 893</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>386 893</b>
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	237 341				237 341
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	149 551				149 551
<b><u>68 - Dotations aux amortissements et aux provisions</u></b>	<b>21 806 453</b>	<b>18 133 416</b>	<b>27 752</b>	<b>180 690</b>	<b>3 464 596</b>
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	18 133 416	18 133 416			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	27 752		27 752		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	180 690			180 690	
6804 - Dot. aux amortissements (autres)	3 464 596				3 464 596
<b>A reporter</b>	<b>114 062 703</b>	<b>95 687 760</b>	<b>640 458</b>	<b>8 674 044</b>	<b>9 060 441</b>

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
<b>Reports</b>	<b>114 062 703</b>	<b>95 687 760</b>	<b>640 458</b>	<b>8 674 044</b>	<b>9 060 441</b>
<b>71 - Production (stockée ou déstockée)</b>	<b>-1 451 113</b>	<b>-1 451 113</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
7103 - Variations des stocks de produits	-1 451 113	-1 451 113			
<u> Sous-activité</u>	<b>0</b>	<b>-5 313 722</b>			<b>5 313 722</b>
<b>TOTAL</b>	<b>112 611 590</b>	<b>88 922 925</b>	<b>640 458</b>	<b>8 674 044</b>	<b>14 374 163</b>

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

### **I - PRESENTATION DE LA SOCIETE**

#### **Création**

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

La Société les Ciments de Bizerte «SCB» a été introduite en Bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

#### **Objet**

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux.

#### **Organisation**

La SCB est administrée par un Conseil d'Administration présidé par un Président Directeur Général.

### **II- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

#### **Conventions et méthodes comptables**

##### **Référentiel de l'élaboration des états financiers :**

Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvée par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par des arrêtés du ministre des finances.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des capitaux propres et des passifs. L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence.

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base qui sont prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

## **Faits marquants de l'exercice :**

**Sous-activité:** L'année 2019 a enregistré une sous activité, par rapport à la capacité normale. Le coût de la sous-activité a été d'une valeur de 5 313 722 DT pour la production vendue et 1 187 733 DT pour les stocks.

## **Les principes et méthodes comptables :**

**a) Unité monétaire :** Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinar Tunisien.

**b) Les opérations libellées en monnaies étrangères :** sont converties en dinar, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinar tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne NCT 15.

### **c) Immobilisations corporelles et incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais d'actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables NCT 5 et NCT 6.

Les immobilisations de la société sont amorties selon le mode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	3 ans
Terrains de gisements	50 ans
Terrains expropriés	20 ans
Constructions	10 ou 20 ans
Installations générales et aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	10 à 20 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Mobiliers et matériel de Bureau	10 ans
Matériel informatique	7 ans
Voies ferrées	20 ans
Palettes	1 an

Conformément à la norme comptable NCT 13, les charges d'emprunt relatives au financement des immobilisations corporelles nécessitant une longue période de préparation sont capitalisées dans le coût d'acquisition de ces actifs pour la partie encourue pendant la période de construction.

**d) Charges reportées :**

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impact sur des exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 20% à 33,33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

**e) Immobilisations financières :**

Elles sont comptabilisées au coût d'origine d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur juste valeur. Les plus-values ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

**f) Les stocks :**

Les stocks sont composés de produits finis, de produits en cours, de matières premières, de pièces de rechange et d'autres matières consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent pour la comptabilisation des stocks.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et des produits en cours sont valorisés à leur coût de production hors taxes récupérables.

Le coût de production comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production devant être raisonnablement rattachée à la production. Le coût de la sous-activité est déduit du coût de production.

En effet, il y a sous-activité lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production.

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

**g) Clients et comptes rattachés :**

Sont présentées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et des chèques impayés.

#### **h) Les emprunts bancaires :**

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charges dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont encourus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

#### **i) Prise en compte des revenus :**

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès leur livraison aux clients.

#### **Evénements postérieurs à la date de clôture :**

Le coût de la sous-activité correspond aux frais généraux fixes de production, tels que les charges d'amortissement et les frais de gestion et d'administration de la production, non imputés au coût de production.

Ledit arrêt de l'activité s'est traduit par une baisse du chiffre d'affaires de la société pour les mois de mars et avril 2020 estimée à 11 millions de dinars en comparaison avec la même période de l'année 2019.

Cet arrêt d'activité a également engendré des retards de recouvrements des créances ainsi que des difficultés financiers pour les clients de la société ce qui s'est traduit par la constatation de traites retournées impayées d'une valeur globale estimée à 6,5 millions de dinars au cours du premiers semestre 2020. Bien évidemment, ces impayées ont impacter négativement la trésorerie de la cimenterie.

L'impact global de la pandémie sur les états financiers de la cimenterie pour l'exercice 2020 ne peut pas être estimé.

# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2019

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amortissements au 31/12/2018	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au 31/12/2019	
Logiciels	1 129 323.659			1 129 323.659	1 128 506.144	817.515		1 129 323.659	0.000
<b>Totaux</b>	<b>1 129 323.659</b>	<b>0.000</b>	<b>0.000</b>	<b>1 129 323.659</b>	<b>1 128 506.144</b>	<b>817.515</b>	<b>0.000</b>	<b>1 129 323.659</b>	<b>0.000</b>

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes
	Valeurs Brutes au 31/12/2018	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Amortissements au 31/12/2018	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Amortissements au 31/12/2019	
Terrain de gisements expropriés	5 841 342.136	136 550.000		5 977 892.136	3 134 142.397	353 683.036		3 487 825.433	2 490 066.703
Terrain de gisements	1 513 066.536			1 513 066.536	617 025.242	30 110.203		647 135.445	865 931.091
Terrains bâtis	1 225 749.591			1 225 749.591				0.000	1 225 749.591
Constructions	37 977 158.777			37 977 158.777	22 301 561.294	1 115 377.969		23 416 939.263	14 560 219.514
Matériels et Outillages	284 614 715.467	320 067.537	-892 632.091	284 042 150.913	104 303 773.326	14 049 134.928	-18 596.501	118 334 311.753	165 707 839.160
Matériels de Transport	13 125 751.667	65 543.919		13 191 295.586	12 203 756.597	304 536.970		12 508 293.567	683 002.019
Mobilier et Matériels de Bureau	1 810 356.637	20 932.110		1 831 288.747	1 642 491.767	57 799.165		1 700 290.932	130 997.815
Agencements Aménagements et Installations	5 537 137.131	10 445.046		5 547 582.177	4 921 887.837	136 611.236		5 058 499.073	489 083.104
Emballage Identifiable Récupérable	29 087.850			29 087.850	29 087.850			29 087.850	0.000
Immobilisations en cours	161 125.457	30 157.007	0.000	191 282.464					191 282.464
<b>Totaux</b>	<b>351 835 491.249</b>	<b>583 695.619</b>	<b>-892 632.091</b>	<b>351 526 554.777</b>	<b>149 153 726.310</b>	<b>16 047 253.507</b>	<b>-18 596.501</b>	<b>165 182 383.316</b>	<b>186 344 171.461</b>

(a) Voir détails pages 16.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES ENTIEREMENT AMORTIES EN BON ETAT ET QUI SONT ENCORE EN USAGE**

(Exprimés au millimes)

<b>Nature des Immobilisations</b>	<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Amortissements</b>	<b>V. C. N.</b>
Logiciels	1 083 494.560	1 083 494.560	0.000
Terrain de gisements	7 556.525	7 556.525	0.000
Constructions	15 901 581.267	15 901 581.267	0.000
Matériels et Outillages	39 332 788.264	39 332 788.264	0.000
Matériels de Transport	6 613 107.824	6 613 107.824	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	955 992.886	955 992.886	0.000
Agencements Aménagements et Installations	3 971 428.469	3 971 428.469	0.000
Emballage Identifiable Récupérable	29 087.850	29 087.850	0.000
<b>Totaux</b>	<b>67 895 037.645</b>	<b>67 895 037.645</b>	<b>0.000</b>

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES INUTILISEES (A REFORMER)**

<b>Nature des Immobilisations</b>	<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Amortissements</b>	<b>V. C. N.</b>
Logiciels	45 829.099	45 829.099	0.000
Constructions	32 878.666	32 878.666	0.000
Matériels et Outillages	5 914 765.232	5 835 972.066	78 793.166
Matériels de Transport	4 139 956.657	4 100 861.657	39 095.000
Mobilier et Matériels de Bureau	476 508.015	473 933.765	2 574.250
Agencements Aménagements et Installations	22 899.248	22 847.378	51.870
<b>Totaux</b>	<b>10 632 836.917</b>	<b>10 512 322.631</b>	<b>120 514.286</b>

**PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<b>Libellé</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	120 514.286	189 350.636

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2019

DESIGNATIONS	Solde au 31/12/2018	Investis. 2019	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Rénovation système pesage schenk trémies haut et bas titres	12 107.244			0.000	12 107.244		12 107.244
Nouvel atelier de stockage d'ensachage et d'expédition	149 018.213			0.000	149 018.213		149 018.213
Remise en état du circuit chargement sacs chaux vers couloir		30 157.007		30 157.007	30 157.007		30 157.007
<b>TOTAUX</b>	<b>161 125.457</b>	<b>30 157.007</b>	<b>0.000</b>	<b>30 157.007</b>	<b>191 282.464</b>	<b>0.000</b>	<b>191 282.464</b>

**IMMOBILISATIONS FINANCIERES:**

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31/12/2019 à 2 071 934 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Note</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>NETS</b>
Titres de participation	2.1	899 545.000	516 277.728	<b>383 267.272</b>
Autres participations	2.1	300 000.000	151 158.000	<b>148 842.000</b>
Dépôts et cautionnements	2.2	209 905.662	74 993.128	<b>134 912.534</b>
Prêts à plus d'un an	2.3	622 483.445		<b>622 483.445</b>
Obligations Etat Tunisien	2.3	40 000.000		<b>40 000.000</b>
<b>Total</b>		<b>2 071 934.107</b>	<b>742 428.856</b>	<b>1 329 505.251</b>

## TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2019

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
LE MARBRE NOIR		6000.000	6 000.000	100	<b>0.000</b>
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	100	<b>0.000</b>
LE CONFORT		35000.000	35 000.000	100	<b>0.000</b>
LES CARRELAGES TUNISIENS		55050.000	55 050.000	100	<b>0.000</b>
LES CARRIERES TUNISIENNES		30100.000	30 100.000	100	<b>0.000</b>
S T E M		30000.000	30 000.000	100	<b>0.000</b>
LES CARRELAGES THALA		1500.000	1 500.000	100	<b>0.000</b>
FRACTUCIM		500.000	500.000	100	<b>0.000</b>
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4 286	42860.000	16 592.728	38.714	<b>26 267.272</b>
CIMENTS AMIANTE		31600.000	31 600.000	100	<b>0.000</b>
CERAMIQUE TUNISIENNE	14 096	140960.000	140 960.000	100	<b>0.000</b>
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7 500	75000.000	75 000.000	100	<b>0.000</b>
SOPEPRI (EX. SOTEB)	16 641	83205.000	83 205.000	100	<b>0.000</b>
SOTUCIB		10000.000	10 000.000	100	<b>0.000</b>
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1 000	32000.000			<b>32 000.000</b>
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	60 000	300000.000			<b>300 000.000</b> (*)
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10 000	25000.000			<b>25 000.000</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>899545.000</b>	<b>516 277.728</b>		<b>383 267.272</b>

## AUTRES PARTICIPATIONS AU 31/12/2019

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000	151 158.000	50.386	148 842.000
<b>TOTAUX</b>		<b>300 000.000</b>			<b>148 842.000</b>
<b>NET</b>		<b>1 199 545.000</b>	<b>667 435.728</b>		<b>532 109.272</b>

(\*) Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

## DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2019

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
	S. T. E. G.	7.000	2.333	1/3	4.667
1972	S. T. E. G.	21 931.040	7 310.347	1/3	14 620.693
	S. T. E. G.	2 112.000	704.000	1/3	1 408.000
	P. T. T.	609.619	609.619	100.00%	0.000
	ACCIDENT DE TRAVAIL	100.000	100.000	100.00%	0.000
	COFFRE FORT	1.500	1.500	100.00%	0.000
	TUNIS AIR	180.485	180.485	100.00%	0.000
	DOUANES	638.866	638.866	100.00%	0.000
	S. N. C. F. T.	1 500.000	1 500.000	100.00%	0.000
	O. P. N. T.	476.000	476.000	100.00%	0.000
	SOCIETE COMMERCIALE	280.130	280.130	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	20.000	6.667	1/3	13.333
	PROMEKO	104.000	104.000	100.00%	0.000
	S. T. E. G.	30.000	10.000	1/3	20.000
3779/76	P. T. T. P.3779	10.000	10.000	100.00%	0.000
4176/76	MAGHRAOUI	80.000	80.000	100.00%	0.000
4018/76	BOUJALLABIA	80.000	80.000	100.00%	0.000
11016/77	S. T. E. G.	21.000	7.000	1/3	14.000
196/77	S. T. E. G.	14.000	4.667	1/3	9.333
7525-60/77	P. T. T.	20.000	20.000	100.00%	0.000
4/77	O. P. N. T.	494.520	494.520	100.00%	0.000
7515/78	P. T. T.	10.000	10.000	100.00%	0.000
278/78	O. P. N. T.	9.000	9.000	100.00%	0.000
3598/78	TOTAL GAZ	10.000	10.000	100.00%	0.000
1977	S. T. E. G.	2 047.837	682.612	1/3	1 365.225
1978	S. T. E. G.	13 511.223	4 503.741	1/3	9 007.482
1714/79	S. T. O. A.	79.920	79.920	100.00%	0.000
8492/79	CHAKROUN ABDELKADER	75.000	75.000	100.00%	0.000
3414/79	BOUTEILLES POUR CANTINE	4.320	4.320	100.00%	0.000
1979	S. T. E. G.	52 297.836	17 432.612	1/3	34 865.224
1980	S. T. E. G.	45 236.579	15 078.860	1/3	30 157.719
11665/90	S. T. O. A.	2 437.000	2 437.000	100.00%	0.000
1981	S. T. E. G.	47 270.421	15 756.807	1/3	31 513.614
1982	S. T. E. G.	611.862	203.954	1/3	407.908
1983	S. T. E. G.	44 444.973	14 814.991	1/3	29 629.982
1798/83	SOCIETE LAFARGE/PALETTE	6.500	6.500	100.00%	0.000
1984	S. T. E. G.	969.485	323.162	1/3	646.323
21351/84	BOUTEILLES DE GAZ	15.000	15.000	100.00%	0.000
8016/85	Gharbi Mustapha Loyer	100.000	100.000	100.00%	0.000
8430/86	LASSOUED HABIB	140.000	140.000	100.00%	0.000
24625/87	S. T. E. G. REMB. CONSM. TENSION	-30 401.933	-10 133.978	1/3	-20 267.955
10734/87	S. T. E. G. AVANCE S/CONSUM. DEPOT BIZERTE	92.000	30.667	1/3	61.333
21424/88	S. T. E. G.	13.774	4.591	1/3	9.183
21411/88	S. T. E. G.	6.117	2.039	1/3	4.078
21443/88	S. T. E. G. AVANCE S/FACTURE	11.221	3.740	1/3	7.481
9456/90	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	25.000	8.333	1/3	16.667
24464/89	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	28.000	9.333	1/3	18.667
5666/91	S. T. E. G.	36.884	12.295	1/3	24.589
6091/91	S. T. E. G.	44.448	14.816	1/3	29.632

## DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2019

Date	Désignation	Montant	Provision	Taux	Net
9984/92	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG TALEB	14.600	4.867	1/3	9.733
13943/93	1 MOIS LOYER LOGEMENT DIRECT.ADM.	250.000	83.333	1/3	166.667
2043063/97	P. T. T.	40.000	13.333	1/3	26.667
14907	LOYER DIRECTION GENERALE	1 400.000	466.667	1/3	933.333
2576	STEG	88.000	29.333	1/3	58.667
2041187	CAUTION MARCHE	-150.000			-150.000
8016/04	COFFRE FORT BT	100.000	33.333	1/3	66.667
12372/06	COMPTEUR SONEDE LOGT AV FARHAT HACHED	255.435	85.145	1/3	170.290
	<b>TOTAL</b>	<b>209 905.662</b>	<b>74 993.128</b>		<b>134 912.535</b>

**PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
Prêts Fonds Social	622 483.445
<b>Total</b>	<b>622 483.445</b>

**OBLIGATIONS ETAT TUNISIEN AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
Obligations Etat Tunisien	40 000.000
<b>Total</b>	<b>40 000.000</b>

## TABLEAU DE RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR AU 31/12/2019

GROSSES REPARATIONS

(Exprimés au millimes)

Année	Montants des charges à répartir	Résorptions			Reste à Résorber
		Antérieures	de l'exercice	Total Résorbé	
2015	1 845 092.850	1 714 074.218	76 866.144	1 790 940.362	54 152.488
2016	2 419 079.834	1 826 152.611	381 025.530	2 207 178.141	211 901.693
2017	2 614 708.751	1 155 556.748	782 899.577	1 938 456.325	676 252.426
2018	2 105 622.356	366 781.317	634 283.881	1 001 065.198	1 104 557.158
2019	2 582 359.646		437 307.316	437 307.316	2 145 052.330
<b>Totaux</b>	<b>11 566 863.437</b>	<b>5 062 564.894</b>	<b>2 312 382.448</b>	<b>7 374 947.342</b>	<b>4 191 916.095</b>

## ECART DE CONVERSION ACTIF AU 31/12/2019

Désignations	Montant
Actualisation emprunts en euros	5 834 256.548
<b>Total</b>	<b>5 834 256.548</b>

Autres actifs non courants = 10 026 172.643

**STOCKS:**

Les stocks au 31/12/2019 se récapitulent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Montant Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>NETS</b>
Stock de matières premières	95 731.034		<b>95 731.034</b>
Stock de matières consommables	3 483 311.192		<b>3 483 311.192</b>
Stock de matières semi-couvrées	15 627 710.334		<b>15 627 710.334</b>
Stock de produits finis	2 502 289.526		<b>2 502 289.526</b>
Stock magasin	25 625 824.242	8 789 119.044	<b>16 836 705.198</b>
Stock négoce	20 059.511	20 059.511	<b>0.000</b>
<b>Total</b>	<b>47 354 925.839</b>	<b>8 809 178.555</b>	<b>38 545 747.284</b>

**CLIENTS AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Siège</b>	<b>Agence</b>	<b>Total</b>
Clients Ordinaires	710 870.903		<b>710 870.903</b>
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	88 217.910		<b>88 217.910</b>
Clients Douteux	286 849.060	1 802 858.013	<b>2 089 707.073</b>
Clients Chèques Impayés	1 429 921.108	778 505.190	<b>2 208 426.298</b>
Clients Effets à Recevoir	2 081 939.919		<b>2 081 939.919</b>
Clients Effets à Recevoir Impayés	515 485.217	1 113 106.729	<b>1 628 591.946</b>
Clients Etrangers	828.350		<b>828.350</b>
<b>Totaux</b>	<b>5 114 112.467</b>	<b>3 694 469.932</b>	<b>8 808 582.399</b>

**CLIENTS AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>Ecart</b>
Clients Ordinaires	710 870.903	1 868 222.431	-1 157 351.528
Clients Etat et Collectivités Publiques et autres	88 217.910	145 150.887	-56 932.977
Clients Douteux	2 089 707.073	2 019 026.446	70 680.627
Clients Chèques Impayés	2 208 426.298	1 087 680.441	1 120 745.857
Clients Effets à Recevoir	2 081 939.919	935 172.538	1 146 767.381
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 628 591.946	1 586 839.650	41 752.296
Clients Etrangers	828.350		828.350
<b>Totaux</b>	<b>8 808 582.399</b>	<b>7 642 092.393</b>	<b>1 166 490.006</b>

**PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES****AU 31/12/2019**

Désignations	Fin 2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provisions pour Clients	2 019 026.446	70 680.627	0.000	2 089 707.073
Provisions Effets Impayés	1 203 083.205	0.000	0.000	1 203 083.205
Provisions Chèques Impayés	1 031 607.113	1 176 284.047	0.000	2 207 891.160
<b>Totaux</b>	<b>4 253 716.764</b>	<b>1 246 964.674</b>	<b>0.000</b>	<b>5 500 681.438</b>

**PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES****SIEGE AU 31/12/2019**

Désignations	Fin 2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provisions pour Clients	216 168.433	70 680.627		286 849.060
Provisions Effets Impayés	89 976.476			89 976.476
Provisions Chèques Impayés	253 101.923	1 176 284.047		1 429 385.970
<b>Totaux</b>	<b>559 246.832</b>	<b>1 246 964.674</b>	<b>0.000</b>	<b>1 806 211.506</b>

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS  
DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2019**

Désignations	Fin 2018	Dotations 2019	Reprise 2019	31/12/2019
Provisions pour Clients	1 802 858.013			1 802 858.013
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
<b>Totaux</b>	<b>3 694 469.932</b>	<b>0.000</b>	<b>0.000</b>	<b>3 694 469.932</b>

## AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2019

Désignations	Montant	Total
<b>40. FOURNISSEURS DEBITEURS</b>		<b>379 712.657</b>
Fournisseurs Ordinaires usine	285 288.719	
Fournisseurs Ordinaires négoce	32 837.264	
Fournisseurs Avance sur Commande	6 015.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 571.674	
<b>42. PERSONNEL &amp; COMPTES RATTACHES</b>		<b>244 667.295</b>
Avance et acomptes (prêt aid)	232 092.983	
Avances pour le compte du personnel (UGTT)	11 415.510	
Saisies et Arrêts	1 158.802	
<b>43. ETAT &amp; COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>		<b>1 245 671.468</b>
Acomptes provisionnels	55 485.141	
Retenues à la source opérées par des tiers	737 210.956	
Minimum d'impôt 2013	113 832.127	
Taxes de douanes	339 143.244	
<b>45. DEBITEURS DIVERS</b>		<b>542 851.960</b>
Divers	88 112.794	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	24 171.266	
DIRECTION GENERALE DES PARTICIPATIONS DU MINISTERE DES FINANCES	7 657.490	
Produits à recevoir	291 798.885	
SORECOM	206.900	
C. R. D. P. A.	6 307.541	
MINISTERE DU DEVELOP. DE L'INVESTIS. ET DE LA COOP. INTERNATIONALE	82 937.379	
CNSS (REMBOURSEMENT CONGES DE NAISSANCE)	16 314.967	
<b>46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER</b>		<b>3 710 833.482</b>
Comptes d'attente à régulariser	3 662 072.520	
Consignation à la paierie générale	48 760.962	
<b>47. COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>2 782 037.091</b>
Charges constatées d'avance	2 782 037.091	
<b>TOTAL</b>	<b>8 905 773.953</b>	<b>8 905 773.953</b>

## PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2019

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	498 703.050
	<b>498 703.050</b>

**PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	317 579.556
	<b>317 579.556</b>

**Placements et Autres Actifs Financiers = 317 579.556**

**LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU 31/12/2019**

<b>Banques</b>	<b>Montants</b>	<b>Total</b>
<b>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</b>		<b>7 473 020.158</b>
S T B BIZERTE		
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN DOLLARS (BIZERTE)	95 264.970	
S. T. B. BIZERTE COMPTE EN EUROS (BIZERTE)	276 589.758	
B N A AGENCE B.	843.861	
B T BIZERTE	105 226.911	
B I A T BIZERTE	142 196.343	
B I A T BIZERTE COMPTE EN DEVISE	43 945.686	
B. H. COMPTE PROFESSIONNEL EN EUROS	5 104 250.494	
AMEN BANK BIZERTE	143 046.133	
BANQUE ZITOUNA	356 613.144	
C C P	8 520.577	
T G T TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	582 381.012	
EFFETS NON ENCORE ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	614 031.149	
<b>CAISSES</b>	<b>2 322.984</b>	<b>2 322.984</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>7 475 343.142</b>	<b>7 475 343.142</b>

**CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION**

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice 2018 à 40 840 579 DT contre 31 229 851 DT au 31/12/2019 soit une variation de (-9 610 728 DT) qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	101 384 315	101 493 002	-108 688
Autres capitaux propres	1 340 359	1 458 244	-117 885
Modification comptables (indemnité de départ à la retraite)	-2 010 541	-2 010 541	0 (*)
Résultats reportés	-104 147 416	-71 233 173	-32 914 243
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>40 614 006</b>	<b>73 754 822</b>	<b>-33 140 816</b>
<b>Résultat de l'exercice (*)</b>	<b>-9 384 155</b>	<b>-32 914 243</b>	23 530 088
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>31 229 851</b>	<b>40 840 579</b>	<b>-9 610 728</b>

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2018;
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2019 pour 4 927 DT ;
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2019 pour -113 615 DT;
- La résorption de la subvention d'investissements inscrite au résultat de l'exercice -117 885 DT ;
- Le résultat de la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

L'assemblée générale ordinaire du 26/06/2019 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2018 comme suit :

- Résultat de l'exercice	-32 914 243
- Résultat reportés 2018	<u>-71 233 173</u>
<b>Résultats reportés au 31/12/2019</b>	<b>-104 147 416</b>

**RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
Réserves légales	4 404 729.000
Réserves statutaires	1 623 416.830
Réserves non statutaires	1 265 000.000
Réserves pour fonds social	1 591 838.863
Primes d'émission	92 499 330.000
<b>Total</b>	<b>101 384 314.693</b>

**AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subventions d'investissement inscrites aux comptes de résultat	-1 149 692.426
<b>Total</b>	<b>1 340 358.786</b>

**PROVISIONS POUR LITIGES  
AU 31/12/2019**

Désignations	Montant
Provisions pour litiges	340 958.919
<b>Total</b>	<b>340 958.919</b>

**PROVISIONS POUR AMANDES ET PENALITES  
AU 31/12/2019**

Désignations	Montant
Provision pour pénalités sur manque déclarations fiscales mensuelles	1 565 863.156
<b>Total</b>	<b>1 565 863.156</b>

**PROVISIONS POUR RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES AU 31/12/2019**

Désignations	Montant
Provisions pour départ à la retraite	1 982 775.653
<b>Total</b>	<b>1 982 775.653</b>

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités statutaires (SMIG multiplié par le nombre d'année d'activité) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses actuarielles utilisées se présentent comme suit :

- Taux d'augmentation salariale : 5 %
- Taux de mortalité et de départ anticipé : 5%
- Taux d'actualisation : 8%

**PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES AU  
31/12/2019**

Désignations	Montant
Provision pour reboisement et remise en état des carrières exploités	600 000.000
<b>Total</b>	<b>600 000.000</b>

**TOTAL DES PROVISIONS**

**4 489 597.728**

Une provision de 600 000.000 DT est constituée pour charges de reboisement et de remise en état des carrières à raison de 50 000.000 DT par an à partir de 2014. Cette provision sera utilisée après l'exploitation totale de ces carrières.

**DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2019**  
**EMPRUNTS BANCAIRES**

<b>Echéances</b>	<b>Principal</b>	<b>Reste à amortir après chaque année</b>
<b>Solde au 31/12/2019</b>		<b>84 754 432.069</b>
2021	21 623 367.098	63 131 064.971
2022	18 402 150.845	44 728 914.126
2023	12 194 056.580	32 534 857.546
2024	10 222 361.978	22 312 495.568
2025	4 122 906.977	18 189 588.591
2026	2 182 415.637	16 007 172.954
2027	2 207 892.896	13 799 280.058
2028	2 233 667.532	11 565 612.526
2029	2 259 743.093	9 305 869.433
2030	2 286 123.035	7 019 746.398
2031	2 312 810.966	4 706 935.432
2032	2 339 810.405	2 367 125.027
2033	2 367 125.027	0.000
<b>Totaux</b>	<b>84 754 432.069</b>	

**FOURNISSEURS AU 31/12/2019**

<b>Désignations</b>	<b>Siège</b>	<b>Agence</b>	<b>Total</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	14 285 622.048	26 260.428	<b>14 311 882.476</b>
Fournisseurs d'immobilisations locaux	144 999.864		<b>144 999.864</b>
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	185 688.558		<b>185 688.558</b>
Fournisseurs Effets à Payer	6 402 141.576		<b>6 402 141.576</b>
Fournisseurs d'exploitation étrangers	7 009 615.715		<b>7 009 615.715</b>
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	2 103 893.084		<b>2 103 893.084</b>
Fournisseurs retenues de garanties locaux	109 391.170		<b>109 391.170</b>
Fournisseurs retenues de garanties étrangers	1 177 040.309		<b>1 177 040.309</b>
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	674 610.799		<b>674 610.799</b>
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219		<b>303 293.219</b>
Fournisseurs Actualisation des comptes	665 680.153		<b>665 680.153</b>
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		<b>400.000</b>
<b>Totaux</b>	<b>33 062 376.495</b>	<b>26 260.428</b>	<b>33 088 636.923</b>

## FOURNISSEURS AU 31/12/2019

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	14 311 882.476	10 108 327.061	4 203 555.415
Fournisseurs d'immobilisations	144 999.864	256 464.315	-111 464.451
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	185 688.558	221 345.108	-35 656.550
Fournisseurs Effets à Payer	6 402 141.576	6 754 053.269	-351 911.693
Fournisseurs d'exploitation étrangers	7 009 615.715	795 681.419	6 213 934.296
Fournisseurs d'immobilisation étrangers	2 103 893.084	2 103 893.084	0.000
Fournisseurs Retenues de Garanties	109 391.170	111 697.283	-2 306.113
Fournisseurs Retenues de Garanties	1 177 040.309	1 177 040.309	0.000
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	674 610.799	2 359 095.414	-1 684 484.615
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	303 293.219	303 293.219	0.000
Fournisseurs Actualisation des comptes	665 680.153	1 975 870.902	-1 310 190.749
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
<b>Totaux</b>	<b>33 088 636.923</b>	<b>26 167 161.383</b>	<b>6 921 475.540</b>

## AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2019

Désignations	Montant	Total
<b>41. CLIENTS CREDITEURS</b>		<b>2 089 801.174</b>
Clients ordinaires usine	477 621.634	
Clients avoir à établir	1 113 704.643	
Clients ordinaires négoce	417 543.036	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 433.863	
Clients étrangers	54 376.637	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
<b>42. PERSONNEL &amp; COMPTES RATTACHES</b>		<b>6 384 610.221</b>
Arrondies	62.979	
Assurances mutuelles et décès	4 510 967.441	
Caisse secours du personnel	31 821.296	
Dons à retenir sur les employés	14 532.730	
Epargne logements	2 075.000	
Fonds d'intéressement	89 218.008	
Rémunérations diverses	300 809.520	
Amicale agents SCB	6 740.600	
Amicale agents SCB pour ORANGE	30 135.680	
Amicale agents SCB pour OOREDOO	6 084.440	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 392 162.527	
<b>43. ETAT IMPOTS &amp; COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>		<b>16 341 284.592</b>
Impôts sur les revenus (I. R.)	490 709.072	
Impôts à liquider	236 596.461	
T. V. A. À payer	11 260 754.728	
Contribution sociale de solidarité	300.000	
Timbres fiscaux	71.600	
Obligations cautionnées	1 075 455.641	
Redevances sur ventes produits	185 653.455	
Redevances article constaté	2 836 894.189	
Retenues à la source sur paiements à des tiers	186 441.414	
Retenues à la source opérées/ des tiers non-résidents	40 552.179	
T. F. P.	11 157.638	
FOPROLOS	16 698.215	
<b>44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES</b>		<b>3 550 926.855</b>
Actionnaires dividendes à payer	3 550 923.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
<b>45. CREDITEURS DIVERS</b>		<b>2 185 367.937</b>
C.N.S.S., (C. N. S. S. COMPLEMENT CAVIS) et C.N.R.P.S.	1 957 046.301	
Créditeurs divers charges à payer	228 271.086	
C.N.A.M.	50.550	
<b>47. COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>2 734.035</b>
Produits perçus d'avance	2 734.035	
<b>48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>5 317.769</b>
Provisions pour risques	5 317.769	
<b>TOTAUX</b>	<b>30 560 042.583</b>	<b>30 560 042.583</b>

## CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

AU 31/12/2019

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
<b>Solde au 31/12/2019</b>		<b>31 747 888.241</b>
31/12/2019	351 151.778	31 396 736.463
01/01/2020	977 164.638	30 419 571.825
05/01/2020	162 500.000	30 257 071.825
27/01/2020	686.086	30 256 385.739
31/01/2020	2 404 065.044	27 852 320.695
01/02/2020	259 815.254	27 592 505.441
05/02/2020	162 500.000	27 430 005.441
10/02/2020	971 770.657	26 458 234.784
28/02/2020	704 763.658	25 753 471.126
29/02/2020	718 306.298	25 035 164.828
01/03/2020	262 416.088	24 772 748.740
05/03/2020	393 134.921	24 379 613.819
30/03/2020	478 166.795	23 901 447.024
31/03/2020	753 990.369	23 147 456.655
01/04/2020	984 067.303	22 163 389.352
05/04/2020	393 134.921	21 770 254.431
30/04/2020	2 415 948.237	19 354 306.194
05/05/2020	393 134.921	18 961 171.273
10/05/2020	971 770.657	17 989 400.617
31/05/2020	1 073 534.527	16 915 866.090
05/06/2020	393 134.921	16 522 731.169
18/06/2020	1 014 851.061	15 507 880.108
30/06/2020	865 002.644	14 642 877.463
01/07/2020	719 629.146	13 923 248.318
05/07/2020	393 134.921	13 530 113.397
31/07/2020	2 060 887.724	11 469 225.673
05/08/2020	393 134.921	11 076 090.752
10/08/2020	971 770.657	10 104 320.095
31/08/2020	1 091 594.096	9 012 725.999
05/09/2020	393 134.921	8 619 591.078
30/09/2020	865 002.644	7 754 588.433
01/10/2020	719 629.146	7 034 959.288

05/10/2020	393 134.921	6 641 824.367
31/10/2020	2 073 196.364	4 568 628.003
05/11/2020	393 134.921	4 175 493.082
10/11/2020	971 770.657	3 203 722.425
30/11/2020	1 110 105.143	2 093 617.282
05/12/2020	393 134.921	1 700 482.361
18/12/2020	1 020 757.494	679 724.867
30/12/2020	478 166.795	201 558.071
31/12/2020	201 558.071	0.000
<b>Total</b>	<b>31 747 888.241</b>	

#### EMPRUNTS BANCAIRES ECHUS ET IMPAYES AU 31/12/2019

Désignations	Montant
B T	8.823
A T B	18 018 485.405
B I A T	3 265 808.000
B E I	2 012 119.281
<b>Total</b>	<b>23 296 421.509</b>

#### INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES AU 31/12/2019

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	419 896.098
AMEN BANK -Intérêts échus et impayés au 31/12/2019-	23 507.850
A T B -Intérêts échus et impayés au 31/12/2019-	489 869.290
B E I -Intérêts échus et impayés au 31/12/2019-	184 926.221
<b>Total</b>	<b>1 118 199.459</b>

#### EFFETS A PAYER POUR REGLEMENT FINANCEMENT STOCK AU 31/12/2019

Désignations	Montant
Effet à payer pour emprunt financement stock	7 986 495.737
<b>Total</b>	<b>7 986 495.737</b>

**BANQUES**

<b>Désignations</b>	<b>Montant</b>
A B COMPTE EN DEVISE	0.031
S T B BIZERTE	719 133.323
B N A BIZERTE	4 257 878.827
A T B BIZERTE	478 430.398
B H BIZERTE	887 904.891
U I B BIZERTE	12 951.461
ATTIJARI BANK	1 005 112.556
<b>Total</b>	<b>7 361 411.487</b>

## REVENUS AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Ventes ciments	103 329 585	78 283 809	25 045 775
Ventes chaux	3 875 816	3 205 722	670 094
Ristournes accordées par l'entreprise	-9 815 923	-8 100 837	-1 715 086
<b>Ventes locales</b>	<b>97 389 478</b>	<b>73 388 694</b>	<b>24 000 784</b>
Ventes export ciments	346 110		346 110
Ventes export clinker	5 787 429	9 908 846	-4 121 417
<b>Ventes export</b>	<b>6 133 540</b>	<b>9 908 846</b>	<b>-3 775 306</b>
<b>Total revenus</b>	<b>103 523 017</b>	<b>83 297 540</b>	<b>20 225 477</b>

## COUTS DES VENTES AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Matières Premières	691 193	801 456	-110 263
Matières Consommables	45 473 001	36 379 409	9 093 592
Matières et fournitures non stockées	19 034 452	14 109 131	4 925 321
Etudes et prestations	185 868	182 663	3 205
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	-1 451 113	7 617 655	-9 068 768
<b>(1) Achats consommés</b>	<b>63 933 401</b>	<b>59 090 315</b>	<b>4 843 086</b>
<b>(2) Charges de personnel</b>	<b>6 936 993</b>	<b>7 275 457</b>	<b>-338 464</b>
<b>(3) Amortissements</b>	<b>18 133 416</b>	<b>17 275 192</b>	<b>858 223</b>
Redevances	95 118	82 717	12 401
Loyers et charges locatives	311 595	156 203	155 392
Entretiens et réparations	1 619 690	1 428 844	190 846
<b>(4) Services extérieurs</b>	<b>2 026 403</b>	<b>1 667 765</b>	<b>358 639</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	556 458	275 200	281 258
Transport (Transport et manutention calcaire à la carrière)	2 617 735	2 330 788	286 947
Déplacements, Missions et Réceptions	3 371	2 532	839
Autres services extérieurs L. M. C.	28 869	0	28 869
<b>(5) Autres services extérieurs</b>	<b>3 206 434</b>	<b>2 608 520</b>	<b>597 913</b>
<b>(6) Charges diverses ordinaires</b>	<b>0</b>	<b>65 065</b>	<b>-65 065</b>
<b>(7) Sous-activité</b>	<b>-5 313 722</b>	<b>-8 803 626</b>	<b>3 489 904</b>
<b>Coût des ventes (1 à 7)</b>	<b>88 922 925</b>	<b>79 178 689</b>	<b>9 744 236</b>

## AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Production d'Immobilisations	23 956	401 206	-377 249
Subventions d'exploitation	72 726	67 662	5 064
Revenus du quai usine	4 610 885	793 705	3 817 180 (a)
Reprise provisions chèques impayés		5 177	-5 177
Reprise provisions stocks magasin	55 105	918 363	-863 258 (b)
Reprise provisions pour retraites et obligations similaires		488 610	-488 610 (b)
Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations		87 812	-87 812 (b)
Reprise Provision des immobilisations (amortissement matériel à réformer)	68 836		68 836
Reprise provisions sur autres débiteurs	73 433		73 433
Transfert de Charges (Grosses réparations)	2 582 360	2 105 622	476 737
Transfert de Charges (Immobilisations)	309 128	982 643	-673 515
<b>Total</b>	<b>7 796 430</b>	<b>5 850 800</b>	<b>1 945 630</b>

(a) Revenus du quai usine 2018 reclassé des autres gains ordinaires parmi les autres produits d'exploitation (Note N° 23)

(b) Montant de 2018 de 1 494 785 défalqué pour besoin de comparabilité

## FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	0	0	0
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	0	0	0
<b>(1) Achats consommés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>(2) Charges de personnel</b>	<b>356 650</b>	<b>384 934</b>	<b>-28 283</b>
<b>(3) Amortissements</b>	<b>27 752</b>	<b>27 752</b>	<b>0</b>
Redevances	102 012	59 107	42 905
Loyers et charges locatives		12	-12
Entretiens et réparations	25 665	27 034	-1 369
Services extérieurs L. M. C.	3 068		3 068
<b>(4) Services extérieurs</b>	<b>130 745</b>	<b>86 154</b>	<b>44 591</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	21 003	144 332	-123 329
Publicités, Publications et relations publiques	47 582	46 364	1 219
Transport de biens et transport collectif du personnel	52 161	436 391	-384 230
Déplacements, Missions et Réceptions	4 564	3 077	1 487
<b>(5) Autres services extérieurs</b>	<b>125 310</b>	<b>630 164</b>	<b>-504 853</b>
<b>(6) Charges diverses ordinaires</b>	<b>0</b>	<b>30 483</b>	<b>-30 483</b>
<b>(1 à 6) Frais de distribution</b>	<b>640 458</b>	<b>1 159 485</b>	<b>-519 028</b>

## FRAIS D'ADMINISTRATION AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	101 446	81 328	20 118
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	71 699	36 933	34 767
<b>(1) Achats consommés</b>	<b>173 145</b>	<b>118 261</b>	<b>54 885</b>
<b>(2) Charges de personnel</b>	<b>7 958 733</b>	<b>8 208 130</b>	<b>-249 397</b>
<b>(3) Amortissements</b>	<b>180 690</b>	<b>213 030</b>	<b>-32 340</b>
Loyers et charges locatives	106 636	93 353	13 282
Entretiens et réparations	70 430	54 916	15 514
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	71 376	64 280	7 096
Services extérieurs L. M. C.	6 570		6 570
<b>(4) Services extérieurs</b>	<b>255 012</b>	<b>212 549</b>	<b>42 463</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	18		18
Transport de biens et transport collectif du personnel	2 205	5 361	-3 156
Déplacements, Missions et Réceptions	24 607	20 079	4 528
Frais postaux et de télécommunications	79 635	47 281	32 354
Autres services extérieurs L. M. C.		59 220	-59 220
<b>(5) Autres services extérieurs</b>	<b>106 465</b>	<b>131 942</b>	<b>-25 477</b>
<b>Frais d'administration (1 à 5)</b>	<b>8 674 044</b>	<b>8 883 911</b>	<b>-209 867</b>

## AUTRES CHARGES AU 31/12/2019

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens)	2 915 444	3 259 415	-343 970
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)		1 258	-1 258
<b>(1) Achats consommés</b>	<b>2 915 444</b>	<b>3 260 673</b>	<b>-345 229</b>
<b>(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation)</b>	<b>0</b>	<b>230 057</b>	<b>-230 057</b>
<b>(3) Amortissements et Provisions</b>	<b>3 464 596</b>	<b>280 156</b>	<b>3 184 440</b>
Entretiens et réparations	351	309	41
Primes d'assurances	1 064 982	1 446 130	-381 148
<b>(4) Services extérieurs</b>	<b>1 065 332</b>	<b>1 446 439</b>	<b>-381 107</b>
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	353 297	181 847	171 450
Publicités, Publications et relations publiques	358 309	289 742	68 567
Services bancaires et assimilés	557 757	582 867	-25 110
Autres services extérieurs L. M. C.	-196 117		-196 117
<b>(5) Autres services extérieurs</b>	<b>1 073 246</b>	<b>1 054 456</b>	<b>18 790</b>
<b>(6) Charges diverses ordinaires (jetons de présence et autres)</b>	<b>154 929</b>	<b>309 673</b>	<b>-154 744</b>
<b>(7) Impôts taxes et versements assimilés</b>	<b>386 893</b>	<b>338 482</b>	<b>48 410</b>
<b>(8) Sous-activité</b>	<b>5 313 722</b>	<b>8 803 626</b>	<b>-3 489 904</b>
<b>Autres Charges (1 à8)</b>	<b>14 374 163</b>	<b>15 723 563</b>	<b>-1 349 400</b>

**CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	7 861 632	10 015 279	-2 153 646
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	972 581	693 129	279 452
Intérêts payés sur garantie de l'Etat sur emprunts bancaires	97 500		97 500
Intérêts autres dettes	108 498	15 926	92 572
Intérêts payés aux fournisseurs	40 245		40 245
Intérêts des obligations cautionnées	9 424		9 424
Pertes de change	3 124 568	5 773 689	-2 649 121
Pertes de change latentes	-357 181	5 192 063	-5 549 244
Charges financières L. M. C.	31 212	1	31 211
<b>TOTAUX</b>	<b>11 888 479</b>	<b>21 690 087</b>	<b>-9 801 608</b>

**PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Produits de participations (dividendes)	10 000	99 892	-89 892
Intérêts des comptes courants	15 234	9 609	5 625
Intérêts des comptes bloqués		2 246	-2 246
Intérêts sur crédits accordés aux clients	55 351		55 351
Intérêts sur emprunt obligataire Etat Tunisien	3 690	4 920	-1 230
Intérêts en devises	78 411	270 885	-192 475
Gains de change réalisés	637 054	1 427 397	-790 342
Gains de change latents	2 532 430	2 559 264	-26 834
Produits financiers L. M. C.	3 066		3 066
<b>Totaux</b>	<b>3 335 237</b>	<b>4 374 212</b>	<b>-1 038 976</b>

**AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 31/12/2019**

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
Produits divers ordinaires	216	2 363	-2 147
Subventions d'investissement inscrites au résultat	117 885	117 885	0
Jetons de présences reçus		6 812	-6 812
Remboursement assurances	15 394		15 394
Domages reçus (pénalité de retard)	34 108	289 004	-254 895
Revenus de location cantine	12 600		12 600
Ventes de ferrailles mise en jeu caution et autres	476 833	37 084	439 749
Profits sur cession d'immobilisations	0	18 604	-18 604
Revenus du quai usine	0	793 705	-793 705 *
Facturation masse salariale personnel détaché	41 705	41 912	-207
<b>Totaux</b>	<b>698 742</b>	<b>1 307 368</b>	<b>-608 627</b>
Revenus du quai usine		-793 705	793 705
<b>Totaux</b>	<b>698 742</b>	<b>513 664</b>	<b>185 078</b>

\* Revenus du quai usine 2018 reclassé des autres gains ordinaires parmi les autres produits d'exploitation (Note N° 17)

<b>RESULTAT COMPTABLE APRES IMPÔTS</b>	<b>-9 384 155.242</b>
--	-----------------------

<b>A REINTEGRER</b>	<b>6 254 090.381</b>
---------------------	----------------------

- Dons et subventions excédentaires	82 564.071
- Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	1 464.534
- Pénalités et amendes fiscales	206 882.915
- Amortissements non déductibles - Terrains de carrière	383 793.239
- Provisions pour créances douteuses	1 246 964.674
- Provisions pour risque et charges	1 934 781.765
- Services extérieurs liés à une modification comptable	9 637.772
- Charges financières liées à une modification comptable	31 211.543
- Taxes de voyage	60.000
- Gains de change latents 2018	2 559 263.519
- Pertes de change latentes 2019	-357 181.331
- Impôt sur les sociétés	237 211.751

<b>A DEDUIRE</b>	<b>-8 076 278.450</b>
------------------	-----------------------

- Dividendes	-10 000.000
- Reprise provisions clients	
- Intérêt en devises	-78 410.569
- Perte de change latente 2018	-5 192 062.993
- Gain de change latent 2019	-2 532 430.015
- Amortissement de la pénalité de non atteinte de performance (1 320 000/20)	-66 000.000
- Reprise sur provisions pour risque et charges	-73 433.287
- Reprise Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations	-68 836.350
- Reprise sur provisions des stocks	-55 105.236

<b>RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>	<b>-11 206 343.311</b>
---	------------------------

+ Dotations aux amortissements de l'exercice 2019 (En cas de déficit)	18 360 453.470
---	----------------

<b>RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE AVANT AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>	<b>7 154 110.159</b>
---	----------------------

- Déduction des déficits reportés 2018	29 069 784.318
- Déduction des amortissements de l'exercice 2019	18 360 453.470

<b>RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE APRES IMPUTATION DES AMORTISSEMENTS DIFFERES</b>	<b>-40 276 127.629</b>
---	------------------------

<b>IS EXIGIBLE (MINIMUM D'IMPOT)</b>	<b>237 211.751</b>
--------------------------------------	--------------------

• Minimum d'impôt (0.2% C.A. T.T.C. Local)	= 116 300 432.835 x 0.2%	232 600.866
• Minimum d'impôt (0.1% C. A. Export)	= 4 610 884.836 x 0.1%	4 610.885

(+ Impôts sur les sociétés 2019 dû	237 211.751
(-) Report Impôts sur les sociétés exercice 2018	0.000
(-) Acomptes provisionnels payés au cours de 2019	0.000
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2019 (imputées sur les acomptes provisionnels)	0.000
(-) Retenues à la source opérées par des tiers 2019 (non imputées sur les acomptes provisionnels)	0.000
(-) Avance 10% sur les produits importés	0.000
<b>= IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2018</b>	<b>237 211.751</b>

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période	Déficit reportable
2012	3 833 530.237	12 994 162.690	0.000	3 833 530.237	3 833 530.237
2013	16 566 114.357	11 941 295.782	4 624 818.575	11 941 295.782	16 566 114.357
2014	7 745 665.291	11 763 430.110	0.000	7 745 665.291	7 745 665.291
2015	6 087 365.338	16 906 245.853	0.000	6 087 365.338	6 087 365.338
2016	17 076 486.239	16 605 243.482	471 242.757	16 605 243.482	17 076 486.239
2017	28 834 696.337	16 332 799.731	12 501 896.606	16 332 799.731	28 834 696.337
2018	46 585 758.347	17 515 974.029	29 069 784.318	17 515 974.029	46 585 758.347
2019	40 276 127.629	18 360 453.470	21 915 674.159	18 360 453.470	40 276 127.629
			<b>68 583 416.416</b>	<b>98 422 327.360</b>	<b>167 005 743.776</b>

**FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**  
**DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

**Encaissements**

	<b>FLUX AU 31/12/2019</b>	<b>ENCAISSEMENT ECHEANCES REECHELONNEES</b>	<b>REPORT D'ECHEANCES</b>	<b>NOUVEAU CREDIT</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>				
Encaissements des crédits à court terme	13 405 949	5 405 949	8 000 000	
Encaissements des crédits à moyen terme	29 887 024	26 887 024		3 000 000
	<b>43 292 972</b>	<b>32 292 972</b>	<b>8 000 000</b>	<b>3 000 000</b>

**Remboursements**

	<b>FLUX AU 31/12/2019</b>	<b>REMBOURSEMENT POUR REECHELONNEMENT</b>	<b>REMBOURSEMENTS ECHEANCES</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Remboursements des crédits à court terme	-33 779 817	-5 405 949	-28 373 869
Remboursements des crédits à moyen terme	-44 794 388	-26 887 024	-17 907 365
	<b>-78 574 206</b>	<b>-32 292 972</b>	<b>-46 281 233</b>

**ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES  
AU 31/12/2019**

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	3 833 530.237	12 994 162.690	0.000	3 833 530.237	3 833 530.237
2013	16 566 114.357	11 941 295.782	4 624 818.575	11 941 295.782	16 566 114.357
2014	7 745 665.291	11 763 430.110	0.000	7 745 665.291	7 745 665.291
2015	6 087 365.338	16 906 245.853	0.000	6 087 365.338	6 087 365.338
2016	17 076 486.239	16 605 243.482	471 242.757	16 605 243.482	17 076 486.239
2017	28 834 696.337	16 332 799.731	12 501 896.606	16 332 799.731	28 834 696.337
2018	46 585 758.347	17 515 974.029	29 069 784.318	17 515 974.029	46 585 758.347
2019	40 276 127.629	18 360 453.470	21 915 674.159	18 360 453.470	40 276 127.629
			<b>68 583 416.416</b>	<b>98 422 327.360</b>	<b>167 005 743.776</b>

### Engagements financiers au 31/12/2019

Types d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1/Engagement données</b>						
<b>2/Engagement Reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
cautionnements	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €				
<b>Total Engagement Reçus</b>	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €	10 919 690.190 DT 503 267.62 \$ 9 746 783.40 €				
<b>3/Engagements réciproques</b>						
Emprunt en dinars obtenu non encore encaissé	6 250 000.000 DT	6 250 000.000 DT				
Emprunt en euros obtenu non encore encaissé	3 301 679.07 €	3 301 679.07 €				
Crédit consenti non encore versé						
<b>Total Engagements réciproques en dinars</b>	<b>6 250 000.000 DT</b>	<b>6 250 000.000 DT</b>				
<b>Total Engagements réciproques en euros</b>	<b>3 301 679.07 €</b>	<b>3 301 679.07 €</b>				

### DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant Garanti	Biens données en garanties	valeurs comptable des biens	provisions
Emprunts d'investissement	80 500 000.000 DT  35 697 259.00 €	Terrain		
		fonds de commerce		
		l'outillage et matériel		

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

### ***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société les Ciments de Bizerte, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **1. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société, figurant dans l'état de résultat au 31 décembre 2019, pour un montant de 103 523 017 dinars, représente une rubrique importante de l'état de résultat.

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- ✓ évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion commerciale et la prise en comptes des revenus ;
- ✓ procéder à des examens analytiques ;

- ✓ s'assurer de l'exhaustivité et de la réalité des revenus comptabilisés par, notamment, l'examen des données extracomptables fournies par la direction commerciale et la vérification des revenus encaissés;
- ✓ reconstituer les ristournes accordées aux clients par référence aux conditions fixées par la société et vérifier leur rattachement à l'exercice 2019.

## 2. Emprunts bancaires, concours bancaires et autres passifs financiers

Les dettes bancaires qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 156 264 849 dinars, représentent les postes les plus importants du bilan (se référer aux Notes 11 et 14 des états financiers).

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- ✓ évaluer et valider le système de contrôle interne lié à la gestion financière, à la prise en compte et à la présentation des crédits bancaires ainsi que les charges d'emprunts;
- ✓ procéder à la confirmation directe auprès des organismes prêteurs ;
- ✓ reconstituer les soldes relatifs aux crédits au 31 décembre 2019 et à vérifier leur présentation dans les états financiers ;
- ✓ recalculer les intérêts et les pénalités de retard selon les taux prévues par les contrats d'emprunt et vérifier leur rattachement à l'exercice comptable 2019.

## 3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles qui s'élèvent au 31 décembre 2019 à 353 millions de dinars en brut, représente une rubrique importante du bilan.

Nos travaux d'audit ont consisté notamment à :

- ✓ vérifier la centralisation des états d'inventaire ;
- ✓ Rapprocher les soldes comptables avec les états des actifs inventoriés ;
- ✓ Examiner les ajustements comptables effectués ;
- ✓ Vérifier le respect de la séparation des exercices ;
- ✓ Vérifier les dépréciations constatées lors de l'inventaire notamment les mises en rebut ;
- ✓ Vérifier par sondages l'existence de pièces justificatives pour chaque mouvement ;
- ✓ Vérifier la conformité des documents justifiant la propriété du bien par l'entreprise notamment les titres fonciers ;
- ✓ Vérifier les calculs arithmétiques des amortissements ;
- ✓ S'assurer de la permanence des méthodes d'amortissement ou de la justification des changements de méthodes ;
- ✓ Vérifier le respect de la distinction entre stocks et immobilisations.

## ***Paragraphes d'observation***

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Les soldes des comptes des immobilisations incorporelles et corporelles, arrêtés au 31 décembre 2019, n'ont pas été confirmés par un inventaire physique. En conséquence, nous n'avons pas pu nous assurer de la concordance entre les soldes d'immobilisations précités et les existants réels correspondants. La valeur comptable brute desdites immobilisations s'élève, au 31 décembre 2019, à 353 millions de dinars.
2. L'imputation des charges fixes dans le coût de revient des stocks a été faite sur la base d'une capacité normale de production réestimée par les services techniques de la société à 900 000 tonnes par an.
3. Nos travaux d'audit ont été limités par l'absence de réponses à nos demandes d'informations adressées aux différents partenaires sociaux et aux avocats mandatés par la société.
4. La pandémie COVID19 constitue un évènement postérieur à la date de clôture des comptes. Cet évènement a fait l'objet d'une note aux états financiers.
5. La pandémie COVID19 représente une catastrophe majeure qui pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la société au titre de l'exercice 2020.

## ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion. En application des dispositions de l'article 8 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à examiner le rapport de gestion et son contenu tel que prévu par les dispositions de l'article 7 du décret 87-529 et de l'article 266 du code des sociétés commerciales, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie ou une information significative ou rendue obligatoire par les textes en vigueur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### ***Responsabilités des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### ***Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

#### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

## **2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons conclu à l'existence d'anomalies liées à la régularité des comptes en valeurs mobilières décrites ci-après :

- ✓ Les propriétaires de 25 690 actions de la société ne sont pas identifiés ;
- ✓ Des comptes de valeurs mobilières relatifs à 74 556 actions ne comportent pas toutes les informations obligatoires prévues par l'article 3 du décret n°2001-2728 du novembre 2001.

Tunis, le 15/06/2020

### **Les commissaires aux comptes**

**Cabinet COK AUDIT & CONSULTING**

*Hatem OUNALLI*

**Cabinet PROGRESS CONSULTING**

*Karim BEN ISMAIL*

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation

### **I. Conventions réglementées**

#### **4. Conventions conclues au cours de l'exercice 2019**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la société et les personnes visées par ces articles ont été conclues au cours de l'exercice 2019 :

- Un crédit de consolidation, d'assainissement et restructuration pour un montant de 14 530 000 dinars accordé par la Société Tunisienne de Banque avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2,5%, sur une durée de remboursement de 64 mois ;
- Un crédit de consolidation, d'assainissement et restructuration pour un montant de 10 450 000 dinars accordé par la Banque de Tunisie avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2,25%, sur une durée de remboursement de 5 ans et 3 mois;
- Un crédit de 3 000 000 dinars accordé par l'AMEN BANK avec un taux de 10,28% sur une période de 12 mois pour rééchelonnement du crédit de financement de stock signé en 2015 pour un montant de 3 200 000 dinars ;
- Un crédit de rééchelonnement en devise pour un montant de 607 293,69 euros accordé par l'AMEN BANK avec un taux d'intérêt EURIBOR majoré de 2%, sur une durée de remboursement trimestrielle de 5 ans (20 trimestres);
- Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 1 468 618 dinars accordé par la Banque Zitouna ;
- Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 3 937 331 dinars accordé par la Banque Zitouna.

#### **5. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2019.**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que les conventions suivantes conclues entre la société et les personnes visées par ces articles continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2019:

- D'un crédit de financement de stock signé en 2016 pour un montant de 3 000 000 dinars accordé par la Banque Nationale Agricole ;
- D'un crédit de financement de stock signé en 2016 pour un montant de 2 000 000 dinars accordé par la Banque de l'Habitat ;
- D'un crédit de financement de stock signé en 2015 pour un montant de 3 200 000 dinars accordé par l'Amen Bank ;
- D'un crédit de financement de stock signé en 2015 pour un montant de 1 950 000 dollars accordé par la Banque de l'Habitat ;
- Deux contrats de crédit signés en 2009, pour des montants de 1 600 000 dinars et 400 000 dinars accordés par la Banque Nationale Agricole avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3,75%, sur une durée de remboursement de 10 ans ;
- Un crédit de financement de stock signé en 2018 pour un montant de 2 000 000 dinars accordé par la Société Tunisienne de Banque ;
- Un contrat de crédit signé en 2015 pour un montant de 20 000 000 dinars accordé par la Banque de l'Habitat, se détaille comme suit :

Banque	Montant Nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2019	Montant nominal débloqué en 2019	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
BH 2015	20 000 000 DT	13750 000 DT	-	TMM + 2%	28 Trimestres dont 4 trimestres de grâce
<b>Total</b>	<b>20 000 000 DT</b>	<b>13 750 000 DT</b>	-	-	-

- Un contrat de crédit signé en 2016 pour un montant de 10 000 000 euros accordé par l'AMEN BANK, se détaille comme suit :

Banque	Montant Nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2019	Montant nominal débloqué en 2019	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
AMEN BANK 2016	10 000 000 €	6 698321 €	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
<b>Total</b>	<b>10 000 000 €</b>	<b>6 698321 €</b>	-	-	-

- L'Etat tunisien rétrocédé à la société un prêt à long terme de 10 438 000 Euro contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans les conditions suivantes :

- Des intérêts au taux semestriel de 1,164%, à terme échu, à la date de paiement spécifié par la BEI dans la notification de versement ;

- Le principal de chaque tranche tirée sera remboursé le 18 juin et le 18 décembre de chaque année sur une durée de remboursement de 15 ans :

- ✓ La première échéance étant au plus tard le 18 juin 2019 ;
- ✓ La dernière échéance étant au plus tard le 18 décembre 2033 ;

Un emprunt de mobilisation de découvert pour un montant de 7 230 000 dinars accordé par la Société Tunisienne de Banque avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3%, sur une durée de remboursement de 2 ans ;

Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 15 600 000 dinars accordé par ATTIJARI BANK avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 8 ans ;

Un crédit de rééchelonnement pour un montant de 3 000 000 dinars accordé par la Banque de Tunisie avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 2%, sur une durée de remboursement de 3 ans et 11 mois dont 8 mois de grâce ;

Un crédit de consolidation et d'assainissement pour un montant de 6 670 000 dinars accordé par l'Arab Tunisian Bank avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3,8125%, sur une durée de remboursement de 3 ans ;

Une convention de crédit consortial à moyen terme signée en 2014 se détaille comme suit :

- **Crédits en dinars**

Banque	Montant nominal	Montant nominal débloqués antérieurs à 2019	Montant nominal débloqué en 2019	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
STB	22 500 000	22 500 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
BT	18 000 000	18 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATTIJARI BANK	20 000 000	20 000 000	0	TMM + 2%	7 ans dont une année de grâce
<b>Total</b>	<b>60 500 000</b>	<b>60 500 000</b>	<b>0</b>	-	-

- **Crédits en devise**

Banque	Valeur en Euro	Contre-valeur en Dinars	Montant nominal Débloqués antérieurs à 2019		Montant nominal débloqué en 2019		Taux d'intérêt	Durée de remboursement
			Euro	Dinars	Euro	Dinars		
BIAT	6 000 000	13 312 800	6 000 000	13 312 000	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
ATB	9 100 000	20 184 860	9 100 000	20 184 860	-	-	EURIBOR + 2%	7 ans dont une année de grâce
<b>Total</b>	<b>15 100 000</b>	<b>33 497 660</b>	<b>15 100 000</b>	<b>33 496 860</b>	-	-	-	-

La situation comptable **des crédits à longs et moyens termes** de la Société les Ciments de Bizerte au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

**- Crédits en dinars**

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser		
		2009-2018	2019	2020	Impayé au 31/12/2019	Années suivantes
ATB 2017	6 670 000	2 408 611	2 038 056	2 038 056	185 278	
ATTIJARI BANK 2017	15 600 000	3 087 500	1 950 000	1 950 000		8 612 500
BANQUE ZITOUNA 2015	34 860	26 582	7 592	686		
BH 2015	6 900 000	1 201 192	1 284 600	1 373 801		3 040 407
BH 2016	3 300 000	581 018	618 070	657 485		1 443 428
BH 2017	2 050 000	355 604	380 933	408 066		905 398
BH 2018	1 500 000		325 231	356 375		818 394
BH 2018	5 577 845		2 651 303	2 926 542		
BNA 2009	2 000 000	1 714 284	285 716			
BT 2014	18 000 000	9 999 995	8 000 005			
BT 2017	3 000 000	546 930	2 453 070			
BT 2019	10 450 000		1 492 866	1 990 488	165 874	6 800 772
STB 2014	22 500 000	13 125 000	9 375 000			
STB 2017	7 230 000	3 464 786	3 765 214			
STB 2018	3 834 371	1 095 534	2 738 837			
STB 2019	14 530 000			2 306 349		12 223 651
<b>Total</b>	<b>123 177 076</b>	<b>37 607 036</b>	<b>37 366 493</b>	<b>14 007 848</b>	<b>351 152</b>	<b>33 844 550</b>

**- Crédits en devises**

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser		
		2014-2018	2019	2020	Impayé au 31/12/2019	Années suivantes
AB 2016	3 856 393	1 124 781	642 732	642 732		1 446 148
AB 2017	2 526 291	105 412	420 899	421 049		1 578 932
AB 2018	315 637		52 607	52 606		210 424
AB 2019	607 294					607 294
ATB 2014-2015	9 100 000	1 168 812		1 571 212	5 738 006	621 970
BEI 2017	10 438 000			648 242	640 762	9 148 997
BIAT 2015	6 000 000	2 160 000	480 000	960 000	960 000	1 440 000
BIAT 2018	1 680 000			320 000	80 000	1 280 000
<b>Total</b>	<b>34 523 615</b>	<b>4 559 005</b>	<b>1 596 238</b>	<b>4 615 841</b>	<b>7 418 768</b>	<b>16 333 765</b>

La situation comptable des crédits à courts termes (financement de stocks) de la Société les Ciments de Bizerte au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

**- Crédits en dinars**

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser		
		2015-2018	2019	2020	Impayé au 31/12/2019	Années suivantes
<b>BANQUE ZITOUNA 2018</b>	12 030 787	1 421 053	10 609 734			
<b>BANQUE ZITOUNA 2019</b>	5 405 949		3 937 331			1 468 618
<b>STB 2018</b>	2 000 000			2 000 000		
<b>AB 2015</b>	3 200 000		3 200 000			
<b>BH 2016</b>	2 000 000			2 000 000		
<b>BNA 2016</b>	3 000 000			3 000 000		
<b>AMEN BANK 2019</b>	3 000 000		1 955 795			1 044 205
<b>Total</b>	<b>30 636 736</b>	<b>1 421 053</b>	<b>19 702 860</b>	<b>7 000 000</b>	<b>0</b>	<b>2 512 823</b>

**- Crédits en devises**

Banque	Montant nominal	Montants remboursés		Reste à rembourser		
		2015-2018	2019	2020	Impayé au 31/12/2020	Années suivantes
<b>BNA 2018</b>	1 585 100		1 585 100			
<b>BH 2015</b>	1 950 000	500 000	1 097 491	352 509		
<b>Total</b>	<b>3 535 100</b>	<b>500 000</b>	<b>2 682 591</b>	<b>352 509</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

### **1. Rémunération du Président Directeur Général**

La rémunération Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du **1<sup>er</sup> janvier 2019 au 15 mai 2019** s'élève à un total brut de 21 460,833 dinars, telle que fixée par l'arrêté du président du gouvernement du 24 octobre 2014.

En outre, le Président Directeur Général a bénéficié des avantages en nature suivants conformément au décret gouvernemental n° 2015-2217 du 11 décembre 2015 :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 450 litres (le décret précité a prévu un quota de 500 litres) ;
- Un quota trimestriel de 120 dinars au titre des frais téléphoniques.

D'autre part, il a bénéficié d'une indemnité de fin de carrière pour un montant brut de 10 765,305 dinars.

La rémunération du Président Directeur Général de la société les Ciments de Bizerte pour la période allant du **16 mai 2019 au 31 décembre 2019** s'élève à un total brut de 34 899,597 dinars, telle que fixée par l'arrêté du président du gouvernement du 22 août 2019.

En outre, le Président Directeur Général a bénéficié des avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction ;
- Un quota mensuel de carburant de 450 litres (l'arrêté précité a prévu un quota de 500 litres);
- Un quota trimestriel de 120 dinars au titre des frais téléphoniques.

### **2. Rémunération des membres du conseil d'administration :**

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 juin 2019 a fixé le montant des jetons de présence à 3 000 dinars brut pour chaque membre du Conseil d'Administration. Les jetons de présence constatés dans les charges de l'exercice 2019 totalisent un montant brut de 18 000 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 15/06/2020**  
**Les Co-commissaires aux comptes**

**Cabinet COK AUDIT & CONSULTING**

***Hatem OUNALLI***

**Cabinet PROGRESS CONSULTING**

***Karim BEN ISMAIL***

# **FCP OPTIMA**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019**

### **1. Rapport sur l'audit des états financiers**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP OPTIMA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « FCP OPTIMA » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du « FCP OPTIMA » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Gestionnaire du « FCP OPTIMA ». Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du « FCP OPTIMA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité du Gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

Le Gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux responsables de la gouvernance qu'il incombe d'évaluer la capacité du « FCP OPTIMA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si les responsables de la gouvernance ont l'intention de liquider le « FCP OPTIMA » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe au Gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du « FCP OPTIMA ».

### **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du « FCP OPTIMA ».

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne du « FCP OPTIMA ».

### **Vérifications spécifiques**

- Les valeurs mobilières représentent au 31 décembre 2019, 71,76% de l'actif du « FCP OPTIMA ». Cette proportion est inférieure au ratio de 80% prévu par le décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent 28.24% de l'actif total au 31 décembre 2019. Cette proportion est en dépassement du maximum de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-22708 du 25 septembre 2001.
- Au 31 décembre 2019, l'actif de « FCP OPTIMA » a été employé en des actions et certificats de dépôt émis par un même émetteur BH BANK à un taux de 10.10% se situant au-dessus de la limite de 10% prévue par la réglementation.
- Au 31 décembre 2019, l'actif de « FCP OPTIMA » a été employé en des actions et certificat de dépôt émis par un même émetteur Société Tunisienne de Banque à un taux de 10.14% se situant au-dessus de la limite de 10% prévue par la réglementation.

Tunis, le 7 juin 2020

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Arbia RIAHI**

**BILAN**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**  
**(Unité en dinars)**

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>AC1- Portefeuille titres</b>		<b>46 781 002</b>	<b>38 225 701</b>
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	<b>3.1</b>	46 781 002	38 225 701
b-Obligations et valeurs assimilées		0	0
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>18 408 929</b>	<b>25 688 105</b>
a-Placements monétaires	<b>3.2</b>	6 996 891	23 824 976
b-Disponibilités	<b>3.3</b>	11 412 038	1 863 129
<b>AC3-Créances d'exploitation</b>		<b>116</b>	<b>91</b>
a-Dividendes&intérêts à recevoir		116	91
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>65 190 047</b>	<b>63 913 898</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
PA1-Opérateurs créditeurs	<b>3.4</b>	96 314	98 003
PA2-Autres créditeurs divers	<b>3.5</b>	25 086	19 935
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>121 400</b>	<b>117 938</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-Capital</b>	<b>3.6</b>	62 487 811	61 670 851
<b>CP2-Sommes distribuables</b>			
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b-Sommes distribuables de l'exercice		2 580 836	2 125 109
<b>ACTIF NET</b>		<b>65 068 647</b>	<b>63 795 960</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>65 190 047</b>	<b>63 913 898</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**  
**(Unité en dinars)**

	Note	31/12/2019	31/12/2018
<b>PR1-Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.7</b>	<b>1 313 912</b>	<b>2 524 892</b>
a-Dividendes		1 313 912	1 251 067
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	1 273 825
<b>PR2-Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.8</b>	<b>1 729 027</b>	<b>75 010</b>
<hr/>			
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>3 042 939</b>	<b>2 599 902</b>
CH1-Charges de gestion des placements	<b>3.9</b>	379 011	391 031
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 663 928</b>	<b>2 208 871</b>
PR3-Autres produits		0	0
CH2-Autres charges	<b>3.10</b>	83 092	83 762
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 580 836</b>	<b>2 125 109</b>
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>2 580 836</b>	<b>2 125 109</b>
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-442 130	960 439
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-823 713	920 149
Frais de négociation de titres		-42 305	-85 285
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>3.11</b>	<b>1 272 687</b>	<b>3 920 413</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 décembre 2019

(Unité en dinars)

	31/12/2019	31/12/2018
<b><u>AN1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>		
a-Résultat d'exploitation	2 580 836	2 125 109
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-442 130	960 439
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-823 713	920 149
d-Frais de négociation de titres	-42 305	-85 285
AN2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		
AN3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		
<b>a-Souscriptions</b>	<b>50 000 000</b>	<b>66 800 340</b>
Capital	50 000 000	50 000 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	15 158 305
Régularisation des sommes distribuables	0	1 642 035
<b>a-Rachats</b>	<b>50 000 000</b>	<b>66 800 340</b>
Capital	50 000 000	50 000 000
Régularisation des sommes non distribuables	0	15 158 305
Régularisation des sommes distribuables	0	1 642 035
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 272 687</b>	<b>3 920 413</b>
AN4-ACTIF NET		
a-en début d'exercice	63 795 960	59 875 547
b-en fin d'exercice	65 068 647	63 795 960
AN5-NOMBRE DE PARTS		
a-en début d'exercice	500 000	500 000
b-en fin d'exercice	500 000	500 000
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>130,137</b>	<b>127,592</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,99%</b>	<b>6,55%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES

AU 31 DECEMBRE 2019

### **Présentation du Fonds Commun de Placement « FCP OPTIMA »**

"FCP OPTIMA" est un FCP de capitalisation de type mixte (actions et obligations), régi par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et ayant obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier n°29-2008 du 24 octobre 2008, pour une durée de vie initiale de dix ans à compter de sa date de constitution.

« FCP OPTIMA » a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

Les promoteurs du « FCP OPTIMA » sont la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Tunisienne de Banque (STB) et la Banque de l'Habitat (BH).

La BNA Capitaux, la BH NVEST et la STB assurent respectivement les fonctions de gestionnaire, de délégataire de la gestion administrative et comptable et de dépositaire des actifs du « FCP OPTIMA ».

Chacune de ces trois entités perçoit annuellement une commission de (0,2%) TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

Le capital du "FCP OPTIMA" s'élève au 31 décembre 2019 à 50 000 000 dinars répartis en 500 000 parts de 100 dinars chacune, structuré comme suit :

<b>Porteur de parts</b>	<b>Nombre de parts</b>	<b>Montant en dinars</b>	<b>Pourcentage</b>
Banque Nationale Agricole	170 000	17 000 000	34,00%
Société Tunisienne de Banque	170 000	17 000 000	34,00%
Banque de l'Habitat	160 000	16 000 000	32,00%
<b>Total en dinars</b>	<b>500 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>100,00%</b>

La durée de vie du fonds a été prorogée de 10 à 15 ans à compter du 24 octobre 2018.

### **Note n°1 : Référentiel d'élaboration des états financiers du FCP OPTIMA**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et selon les dispositions du Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, soit notamment les normes comptables : NCT16 «Présentation des états financiers des OPCVM » et NCT17 « Traitement du portefeuille titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

### **Note n°2 : Principes comptables appliqués**

Les états financiers du« FCP OPTIMA » arrêtés au 31 décembre 2019 se composent de :

- Un bilan
- Un état de résultat
- Un état de variation de l'actif net, et
- Des notes aux états financiers.

Ils sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté.

### **2.3 Evaluation des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

### **2.4 Evaluation des placements monétaires**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **2.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**Note n°3 : Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat****3.1 Actions, droits et titres OPCVM**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 46 781 002 dinars contre un solde de 38 225 701 dinars au 31 décembre 2018 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	Plus ou moins-values potentielles	% Actif	% Actif net
<b>Actions cotées</b>		<b>49 014 787</b>	<b>43 536 278</b>	<b>-5 478 509</b>	<b>66,78%</b>	<b>66,91%</b>
ASSAD	35 000	295 601	250 075	-45 526	0,38%	0,38%
ATB	117 553	686 991	470 447	-216 545	0,72%	0,72%
ATL	252 765	892 633	426 667	-465 966	0,65%	0,66%
ATL NS J 01072019	146 216	310 709	282 197	-28 512	0,43%	0,43%
ATTIJARI BANK	72 000	2 737 272	2 375 856	-361 416	3,64%	3,65%
BH BANK	300 656	4 495 163	3 587 127	-908 036	5,50%	5,51%
BIAT	25 265	2 600 841	2 900 169	299 329	4,45%	4,46%
BNA	351 256	4 201 505	4 164 842	-36 663	6,39%	6,40%
BT	100 000	674 874	774 000	99 126	1,19%	1,19%
CITY CARS	20 649	210 730	151 646	-59 084	0,23%	0,23%
ESSOUKNA	65 000	435 737	138 125	-297 612	0,21%	0,21%
EURO-CYCLES	100 000	2 231 869	1 877 000	-354 869	2,88%	2,88%
HANNIBAL LEASE	52 355	420 585	237 692	-182 894	0,36%	0,37%
MAGASIN GENERAL	4 341	171 463	122 156	-49 307	0,19%	0,19%
BH LEASING	87 500	441 958	153 125	-288 833	0,23%	0,24%
ONE TECH HOLDING	70 426	932 806	976 738	43 932	1,50%	1,50%
PGH	115 341	1 408 899	1 513 274	104 375	2,32%	2,33%
SAH	181 741	2 129 731	2 153 267	23 536	3,30%	3,31%
BH ASSURANCE	35 112	863 692	1 024 919	161 227	1,57%	1,58%
SERVICOM	835	2 422	502	-1 920	0,00%	0,00%
SFBT	230 140	2 919 022	4 386 238	1 467 216	6,73%	6,74%
SIMPAR	15 402	638 435	614 386	-24 049	0,94%	0,94%
SOMOCER	250 401	460 738	234 626	-226 112	0,36%	0,36%
SOTRAPIL	50 000	688 800	577 450	-111 350	0,89%	0,89%
SOTUMAG	300 000	657 020	704 100	47 080	1,08%	1,08%
SOTUVER	50 001	333 716	421 358	87 643	0,65%	0,65%
STAR	6 060	812 135	854 842	42 707	1,31%	1,31%
STB	1 003 230	8 762 253	4 610 845	-4 151 408	7,07%	7,09%
SYPHAX AIRLINES	21 660	214 361	2	-214 359	0,00%	0,00%
TPR	233 825	1 009 660	1 108 331	98 670	1,70%	1,70%
TUNISAIR	251 000	219 452	157 377	-62 075	0,24%	0,24%
TUNIS-RE	439 156	3 497 263	3 493 486	-3 777	5,36%	5,37%

UIB	99 998	2 152 129	2 278 954	126 826	3,50%	3,50%
UNIMED	54 000	504 322	514 458	10 136	0,79%	0,79%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>3 228 179</b>	<b>3 244 686</b>	<b>16 508</b>	<b>4,98%</b>	<b>4,99%</b>
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	10 164	1 074 779	1 079 803	5 024	1,66%	1,66%
SICAV L'EPARGNANT	10 333	1 076 828	1 082 392	5 564	1,66%	1,66%
SICAV-BHO	10 355	1 076 571	1 082 491	5 920	1,66%	1,66%
<b>Droits</b>		<b>42</b>	<b>38</b>	<b>-4</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>
BNA DA 1/55 150419	48	11	10	-1	0,00%	0,00%
BNA DS 4/5 150419	3	1	1	0	0,00%	0,00%
CITY CARS DA 1/3 230919	1	3	2	0	0,00%	0,00%
EURO-CYCLES DA 1/10 01072019	4	6	7	1	0,00%	0,00%
SAH DA 1/14 010818	5	5	0	-5	0,00%	0,00%
SAH DA 1/18 031218	1	1	1	0	0,00%	0,00%
SFB19	4	16	18	2	0,00%	0,00%
<b>Total</b>		<b>52 243 008</b>	<b>46 781 002</b>	<b>-5 462 005</b>	<b>71,76%</b>	<b>71,89%</b>

Les entrées et sorties en portefeuille titres au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

▪ **Entrées en portefeuille :**

Entrée en portefeuille	Montant en dinars
Actions et droits rattachés	10 000 229
Titres OPCVM	15 078 119
Entrées de titres (conversion de droits,...)	5 861 831
<b>Total en dinars</b>	<b>30 940 178</b>

▪ **Sorties du portefeuille :**

Sortie du portefeuille	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	3 833 941	2 927 025	-906 916
Titres OPCVM	14 085 458	14 168 661	83 203
Sorties de titres (détachements de droits,...)	4 023 347	-	-
<b>Total en dinars</b>	<b>21 942 746</b>	<b>17 095 686</b>	<b>823 713</b>

### 3.2 Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 6 996 891 dinars contre un solde de 23 824 976 dinars au 31 décembre 2018. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Emetteur	Nombre	Taux	Durée en jours	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% actif net
CD141219/030120	BNA	6	10,05%	20	1 991 116	1 999 112	3,07%
CD141219/030120	BH BANK	4	10,05%	20	2 986 674	2 998 667	4,60%
CD141219/030120	STB	4	10,05%	20	1 991 116	1 999 112	3,07%
<b>Total en dinars</b>					<b>6 968 907</b>	<b>6 996 891</b>	<b>10,75%</b>

### 3.3 Disponibilités

Le solde de ce poste se présente d'une manière comparative comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Compte courant gestion	2 590 104	2 247 927	342 178
Sommes à l'encaissement	8 923 484	129 215	8 794 269
Sommes à régler	-101 550	-514 012	412 462
<b>Total en dinars</b>	<b>11 412 038</b>	<b>1 863 129</b>	<b>9 548 909</b>

### 3.4 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 96 314 dinars. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Gestionnaire : BNA Capitaux	32 105	32 668	-563
Déléataire de la gestion administrative et comptable : BH INVEST	32 105	32 668	-563
Dépositaire : STB	32 104	32 667	-563
<b>Total en dinars</b>	<b>96 314</b>	<b>98 003</b>	<b>-1 689</b>

### 3.5 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 25 086 dinars contre un solde de 19 935 dinars au 31 décembre 2018. Il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Honoraires à payer : Commissaire aux comptes	19 278	14 329	4 949
Redevance du Conseil du Marché Financier	5 808	5 606	202
<b>Total en dinars</b>	<b>25 086</b>	<b>19 935</b>	<b>5 151</b>

### 3.6 Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
<b>Capital au début de l'exercice</b>	<b>61 670 851</b>	<b>57 983 944</b>	<b>3 686 907</b>
Montant en nominal	50 000 000	50 000 000	0
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	11 670 851	7 983 944	3 686 907
Nombre de titres	500 000	500 000	0
Nombre de porteurs de parts	3	3	0
<b>Souscriptions réalisées</b>			
Montant en nominal	50 000 000	50 000 000	0
Nombre de titres	500 000	500 000	0
<b>Rachats effectués</b>			
Montant en nominal	50 000 000	50 000 000	0
Nombre de titres	500 000	500 000	0
<b>Capital à la fin de l'exercice</b>	<b>62 487 811</b>	<b>61 670 851</b>	<b>816 960</b>
Montant en nominal	50 000 000	50 000 000	0
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	13 795 960	9 875 548	3 920 412
Frais de négociation de titres	-42 305	-85 285	42 980
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-442 130	960 439	-1 402 569
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-823 713	920 149	-1 743 862
Nombre de titres	500 000	500 000	0
Nombre de porteurs de parts	3	3	0

### 3.7 Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 313 912 dinars au 31 décembre 2019 contre 2 524 892 dinars au 31 décembre 2018, ils se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Dividendes des actions	1 196 707	1 100 173	96 534
Dividendes des titres OPCVM	117 205	150 894	-33 689
Revenus des bons du trésor	0	1 273 825	-1 273 825
<b>Total en dinars</b>	<b>1 313 912</b>	<b>2 524 892</b>	<b>-1 210 980</b>

### 3.8 Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 1 729 027 dinars contre un solde de 75 010 dinars au 31 décembre 2018 et il se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
REV. CERTIFICAT DE DEPOT(POTENTIEL)	27 984	75 010	-47 027
REV. CERTIFICAT DE DEPOT (REPORT)	-75 010	0	-75 010
REV. CERTIFICAT DE DEPOTS (ECHUS)	1 776 053	0	1 776 053
<b>Total en dinars</b>	<b>1 729 027</b>	<b>75 010</b>	<b>1 654 016</b>

### 3.9 Charges de gestion des placements

Les charges de gestion du gestionnaire « BNA CAPITALUX », de la « BH INVEST » chargée de la gestion administrative et comptable et de la « STB » chargée des fonctions du dépositaire pour le « FCP OPTIMA », s'élèvent au 31 décembre 2019 à 379 011 dinars contre un montant de 391 031 dinars au 31 décembre 2018.

Ils se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Rémunération du gestionnaire	126 337	130 343	-4 006
Rémunération du délégataire de la gestion administrative et comptable	126 337	130 344	-4 007
Rémunération du dépositaire	126 337	130 344	-4 007
<b>Total en dinars</b>	<b>379 011</b>	<b>391 031</b>	<b>-12 020</b>

### 3.10 Autres charges

Le solde de ce poste se détaille d'une manière comparative comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Redevance CMF	63 168	65 172	-2 004
Honoraires commissaire aux comptes	19 747	18 500	1 247
Autres (services bancaires et assimilés, ...)	1	0	1
Impôts et taxes	177	90	87
<b>Total en dinars</b>	<b>83 092</b>	<b>83 762</b>	<b>-670</b>

### 3.11 Résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice se détaille d'une manière comparative comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Résultat d'exploitation	2 580 836	2 125 109
Résultat non distribuable	-1 308 148	1 795 303
<b>Total en dinars</b>	<b>1 272 687</b>	<b>3 920 412</b>

Le résultat non distribuable se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Frais de négociation de titres	-42 305	-85 285	42 980
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-442 130	960 439	-1 402 569
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-823 713	920 149	-1 743 862
<b>Total en dinars</b>	<b>-1 308 148</b>	<b>1 795 303</b>	<b>-3 103 451</b>

#### **Note n° 4 : Autres informations**

##### **4.1 Données par part :**

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des placements	6,086	5,200	4,617	4,191	4,176
Charges de gestion des placements	-0,758	-0,782	-0,694	-0,653	-0,638
<b>Revenu net des placements</b>	<b>5,328</b>	<b>4,418</b>	<b>3,923</b>	<b>3,538</b>	<b>3,538</b>
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,166	-0,168	-0,14	-0,133	-0,154
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5,162</b>	<b>4,25</b>	<b>3,783</b>	<b>3,404</b>	<b>3,384</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>5,162</b>	<b>4,25</b>	<b>3,783</b>	<b>3,404</b>	<b>3,384</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-0,884	1,921	5,711	1,48	2,302
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	-1,647	1,84	0,471	0,417	-5,283
Frais de négociation de titres	-0,085	-0,171	-0,116	-0,16	-0,202
Plus/moins-value sur titres et frais de négociation	<b>-2,616</b>	<b>3,591</b>	<b>6,066</b>	<b>1,737</b>	<b>-3,184</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>2,545</b>	<b>7,841</b>	<b>9,85</b>	<b>5,142</b>	<b>0,201</b>
Résultat non distribuable de l'exercice	-2,616	3,591	6,066	1,737	-3,184
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	-	-	-
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-2,616</b>	<b>3,591</b>	<b>6,066</b>	<b>1,737</b>	<b>-3,184</b>
Valeur liquidative avant ajustement	130,137	127,592	119,751	109,878	104,737
Régularisation de la valeur liquidative (*)		-	-	0,023	-
<b>Valeur liquidative après ajustement</b>	<b>130,137</b>	<b>127,592</b>	<b>119,751</b>	<b>109,901</b>	<b>104,737</b>

(\*) En 2016, les sommes non distribuables des exercices antérieurs ont été créditées d'un montant de 11.524 DT correspondant à une retenue à la source opérée sur la rémunération du Gestionnaire, dont le versement au Trésor public a été comptabilisé, par erreur, en charges de l'exercice 2015 par le crédit d'un compte de trésorerie. De ce fait, la valeur liquidative ayant été minorée de 0,023 DT au 31 décembre 2015 a été régularisée au 31 décembre 2016.

#### 4.2 Ratios de gestion des placements

Libellé	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements/Actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges /Actif net moyen	0,13%	0,13%	0,12%	0,12%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	4,09%	3,27%	3,27%	3,13%	3,18%

#### 4.3 Rémunération du gestionnaire, du délégataire de la gestion administrative et comptable, et du dépositaire

La gestion du FCP OPTIMA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux » chargé des choix des placements et de la gestion financière du Fonds.

La gestion administrative et comptable du Fonds est déléguée à la « BH INVEST ».

La STB assure les fonctions du Dépositaire pour le FCP OPTIMA. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds du FCP OPTIMA ; de contrôler la régularité des décisions, le calcul de la valeur liquidative, ainsi que les ratios de composition du portefeuille.

En contrepartie de leurs prestations, chacun perçoit une rémunération de 0,2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.